

Réflexions sur l'avenir

Nord du Lot



Groupe
prospective

Mars 2016



INTRODUCTION

Woody Allen dit qu'il s'intéresse à l'avenir parce que c'est là qu'il a décidé de passer le restant de ses jours ! Nous aussi.

L'exercice de prospective que nous vous proposons se projette dans des futurs possibles (**prosp**ection) en choisissant certains points de vue (**perspective**).

La réflexion du groupe prospective s'appuie sur l'expérience des contributeurs¹ (validée par le groupe) ainsi que sur diverses études (indiquées en notes bas de page). En particulier sur le schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui est une démarche engagée par les élus du territoire depuis 2014 et qui concerne l'aménagement du Nord du Lot. Cette procédure est présentée en seconde partie.

Ce document n'est pas un programme d'action (même s'il propose quelques pistes). Il est destiné à la réflexion collective.

Par ailleurs, le groupe étant informel et la réflexion se faisant en continu, chacun a la possibilité d'y contribuer : si vous avez un domaine de compétence ou tout simplement si vous êtes impliqués dans la vie locale, n'hésitez pas à réagir, amender, compléter, critiquer, proposer... à l'adresse : prospective.nord.lot@gmail.com

La synthèse² que vous allez lire est constituée de deux parties :

- Les grandes tendances qui peuvent avoir une influence sur le territoire.
- La synthèse des contributions des membres du groupe. Certains secteurs ne sont encore traités que partiellement.

Ce document est à lire, de préférence, sur un ordinateur connecté car des liens Internet vous amènent sur des vidéos démonstratives, souvent étonnantes. N'hésitez pas à les regarder :

- soit en cliquant avec les touches {Ctrl+Entrée} sur le texte en bleu,
- soit en copiant le lien qui est dans la note dans la barre d'adresse de votre navigateur.

¹ Liste en annexe. Le groupe prospective a été initié par la commission « Activités économiques » du SCOT. Son responsable est Didier Duhem, vice-président de Cauvaldor et responsable du pôle territorial de Saint-Céré.

² Ce document a été rédigé par François Moinet, conseiller communautaire, coordonnateur du groupe prospective.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
PARTIE 1 : QUELQUES TENDANCES QUI VONT AVOIR UN IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	5
EMPLOI, CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT.....	5
LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	6
<i>L'intelligence artificielle va progresser de façon incroyable.</i>	6
<i>Internet poursuit sa croissance et modifie les modes de vie.</i>	6
<i>Le futur du web.</i>	7
<i>Le e-learning</i>	7
LA ROBOLUTION	7
L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE	9
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	12
<i>La révolution énergétique.</i>	12
<i>Développer l'économie circulaire.</i>	13
<i>Adapter l'agriculture et garantir la sécurité alimentaire.</i>	13
<i>Réduire la consommation d'énergies fossiles.</i>	14
<i>Protéger la biodiversité.</i>	14
LES CHANGEMENTS DE MENTALITÉ	14
LES BOULEVERSEMENTS SOCIAUX.....	15
PARTIE 2 : SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS	17
LE NORD DU LOT	18
CULTURE	21
EMPLOI, ACTIVITÉS ET FORMATION.....	23
<i>Industrie, artisanat, commerces et associations</i>	24
<i>Tourisme</i>	27
Randonnée	27
Implication des habitants dans le développement touristique	29
Tourisme, habitat et paysages	31
<i>Agriculture et agroalimentaire</i>	32
La forêt	35
EAU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	37
<i>L'eau</i>	37
<i>Le solaire.</i>	39
MODE DE VIE ET SOCIAL	40
<i>Mode de vie</i>	40
<i>Habitat.</i>	41
<i>Transport</i>	43
<i>Réseaux numériques.</i>	45
<i>Social.</i>	45
<i>Formation</i>	45
GOUVERNANCE LOCALE	47
<i>L'échelle territoriale.</i>	47
<i>La représentation</i>	48
<i>La transparence et l'information</i>	48
<i>Le projet.</i>	48
<i>L'évaluation</i>	49
ANNEXES	51
<i>Liste des contributeurs au 1 février 2016.</i>	51
<i>Les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Schéma de cohérence territoriale (PADD/ SCOT)</i>	52

PARTIE 1 : QUELQUES TENDANCES QUI VONT AVOIR UN IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Certaines évolutions du monde ont une influence sur notre mode de vie et notre territoire. Cela va de l'évolution des prix des matières premières et de l'énergie, à la robotisation et à l'informatisation de tous les secteurs, en passant, par les déséquilibres que pourraient entraîner le développement des inégalités ou des conflits planétaires; pour ne citer que quelques facteurs récents et très impactants.

On peut aussi y inclure, la façon dont la société se gouverne à l'échelle nationale et européenne. Elle a un impact sur le territoire par les lois, règlements et normes qui régissent tous les secteurs de la vie administrée.

Cette partie du document développe quelques grandes tendances dans lesquelles va sans doute s'inscrire notre développement local.

Ce sont des réflexions, des hypothèses, des sujets de discussion...

EMPLOI, CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT

Aujourd'hui, la croissance semble être la clef de la création d'emploi. Malheureusement, elle stagne. Les emplois détruits ne se déplacent pas facilement, vers d'autres gisements d'emploi (la haute technologie et les services à la personne). C'était différent quand, après la dernière guerre, les emplois détruits en agriculture par la mécanisation se sont déplacés dans l'industrie en pleine croissance.

Le taux de chômage peut-il baisser ³ ? Pour certains économistes, toute nouvelle phase de mutation technologique crée de nouveaux domaines d'emploi. Mais aujourd'hui les secteurs qui s'ouvrent nécessitent des compétences nouvelles hautement techniques. Pour d'autres économistes, le nombre d'emploi va diminuer pour plusieurs raisons : la numérisation (besoin de moins de travailleurs pour gérer et communiquer), la financiarisation (moins il y a de travailleurs, plus l'entreprise est prospère en bourse), la mondialisation (on diminue les coûts en externalisant le travail dans le monde entier) et la robotisation (des usines sans travailleurs humains). Les économistes et les chiffres s'accordent pour constater que le rapport entre capital et travail a changé : c'est le capital qui enrichit, et les entreprises n'ont plus besoin de garder et protéger leurs travailleurs.

Seuls les emplois très hautement qualifiés, certains services et les emplois liés à la consommation (services liés au tourisme, aux loisirs, à la fin de vie, à la santé, au social, à l'artisanat... ainsi que des métiers dans la création, l'art...) semblent échapper à cette destruction programmée. Par ailleurs, il est probable que se créent des métiers encore inconnus...

La société s'adaptera plus ou moins grâce à une économie collaborative. À moyen ou long terme, une redistribution plus forte des richesses sera nécessaire avec peut-être la réduction du temps de travail et /ou l'attribution d'un revenu minimum sans conditions ⁴ aux personnes sans emploi.

Heureusement, aujourd'hui des territoires bien dotés sont encore capables de potentialiser et de drainer vers eux des industries ou des services très modernes (par exemple, dans le Nord du Lot : l'agroalimentaire et l'aéronautique)

³ Voir le livre de Daniel Cohen « Le désir est infini, le monde et clos » -Albin Michel - 2015

⁴ Concept de revenu universel élaboré par Thomas Paine en 1797 ! Expérimenté en 2016 par la ville Utrecht en Hollande (sur un échantillon de 300 personnes), envisagé à plus grande échelle par la Finlande et la Suisse.

Restent des inconnues pouvant impacter la croissance comme des crises financières, l'impact du terrorisme sur nos sociétés (impact sur le tourisme par exemple) ou les conséquences des grands mouvements de population liés aux guerres et aux changements climatiques qui s'annoncent.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'intelligence artificielle va progresser de façon incroyable.

La puissance des microprocesseurs devient telle qu'une véritable nouvelle intelligence se développe. Les logiciels ou algorithmes pilotent déjà des pans entiers de notre économie et de notre vie : cotisation et versements sociaux, fiscalité, sécurité, logistique, trading bancaire... Sans eux, les sociétés modernes dysfonctionneraient immédiatement. L'intelligence artificielle va conduire à un développement inimaginable de la technologie et avoir des conséquences dans tous les secteurs privés, publics ou de l'entreprise.

Watson est une intelligence artificielle, fer de lance de la recherche d'IBM qui y consacre le quart de son budget recherche et développement. Cette intelligence, supportée par des ordinateurs surpuissants, ingurgite des dizaines de millions de documents et de données et les triturent pour y trouver des corrélations cachées et les transformer en idées qui valent de l'or. Stocké sur le Cloud il commence à louer ses services à la planète. La recherche en médecine sera un des premiers secteurs à bénéficier de son colossal savoir et de son intelligence mais aussi bien d'autres comme la gestion des états, des villes, du climat... **Google deep mind** est un des principaux moteurs de la révolution NBIC (nanotechnologies, biotechnologie, informatique et sciences cognitives). Son algorithme Alpha Go vient de battre un des meilleurs joueurs de Go du monde (ce jeu est beaucoup plus complexe que les échecs). Ses chercheurs travaillent sur l'homme du futur, amélioré, hybride de biologique et de robotique. Belles bagarres en perspectives entre Watson d'IBM, Siri d'Apple ou les logiciels de Google.



Internet poursuit sa croissance et modifie les modes de vie

Internet rassemble en 2015, plus de 3 milliards d'internautes actifs (taux de pénétration ⁵de 43 %). En 2020, on estime que 5 milliards de personnes vont être connectées.

Plus de la moitié de la population mondiale est équipée avec un téléphone mobile (3,7 milliards). Les smartphones (téléphones ordinateurs) représentent désormais 40 % du parc.

Le nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux continue également de croître rassemblant désormais plus 2,2 milliards d'utilisateurs. 68% de la population française est inscrite sur un ou des réseaux sociaux. Ce sont aujourd'hui des médias incontournables pour qui veut être « entendu ou vu ».

⁵ Le taux de pénétration du marché correspond au taux de couverture du marché par un produit ou un service donné. Ici, cela signifie que 43 % des individus dans le monde sont des utilisateurs d'Internet.

La conséquence est que toute l'information collective est accessible à tous, immédiatement, tout le temps et partout dans le monde. La transparence augmente, la manipulation aussi, la saturation est un risque. L'outil est puissant et il nécessite maîtrise et apprentissage.

Facebook règne toujours en maître avec presque 1,5 milliard d'utilisateurs actifs dans le monde. Sur 66 millions de Français, 42% sont inscrits sur Facebook en 2015, soit environ 30 millions de personnes. Facebook est désormais la première source de trafic pour les médias.

Le futur du web

Après le web 1 (les ordinateurs), le web 2 (les réseaux sociaux et les mobiles), le web 3 va concerner les objets connectés. Plus de 50 milliards d'objets dès 2020 seront munis de capteurs interactifs. Ils permettront d'analyser nos habitudes de vie et les objets du quotidien s'y adapteront. Par exemple, les voitures analyseront notre conduite et cela impactera la prime d'assurance. D'ici 2025, les voitures seront quasiment autonomes.

Le web du futur sera aussi « sémantique », c'est-à-dire que nous communiquerons avec les ordinateurs et les objets connectés en leur parlant. Ils nous comprendront.

Le e-learning

L'autoformation sur Internet est en plein essor. La connaissance est libre et ouverte. Elle permet à tous de se former tout au long de sa vie, chez soi et de façon très attractive. En comparaison, la formation initiale figée, programmée et institutionnelle semble avoir des difficultés à s'adapter à un monde en demande de créativité et d'autonomie.

L'e-learning permet aussi d'offrir une bonne qualité d'enseignement aux personnes isolées dans des lieux reculés. Aujourd'hui il existe sur internet des milliers de cours en ligne (Mooc, massive open online course). Certains sont qualifiants (permettent d'obtenir des diplômes reconnus), d'autres sont uniquement destinés à l'autoformation.

LA ROBOLUTION

D'ici à 20 ans 40% des emplois pourraient être confiés à des robots⁶.

[Le robot humanoïde de Google \(vidéo 2,5 mn\)](#)

Déjà des automates répondent aux clients chez Ikea ou à la SNCF. Les tracteurs agricoles sont pilotés par GPS et seront bientôt autonomes, comme les voitures. Dans les maisons de retraites ce seront des robots qui inlassablement feront la conversation aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer...

Des centaines de milliers d'emploi vont disparaître à moyen terme mais ne seront compensés que par 250 000 emplois sur 10 ans dans les emplois liées au développement de la robotique et informatique⁷. Le patron de Foxconn, la firme chinoise qui fabrique les iPhone a dit que les robots remplaceraient bientôt totalement son million de salariés.

Voici ci-dessous quatre exemples qui laissent entrevoir à quel point la vie future sera modifiée. Ils sont pris dans les domaines de la vie privée, de la santé, du logement et des livraisons.

⁶ Étude « Classe moyennes confrontées à la révolution digitale », cabinet Roland Berger. (Les robots sont des logiciels ou des machines autonomes).

⁷ Source : Direction de la recherche DARES – ministère de l'emploi

Le robot cuisinier

Le robot cuisinier dispose de 20 moteurs et de nombreux capteurs dans les bras. Il sait reproduire 2 000 recettes de grand chef (modélisées en 3D). Il sera disponible en 2017 dans une cuisine adaptée (coût estimé au lancement environ 15 000 euros).



[Regardez la vidéo du robot cuisinier](#) ⁸

Le robot psychologue

La psychologue virtuelle détecte 90 % des dépressions en questionnant ses patients et en analysant des milliers de paramètres liés aux postures et aux mouvements du visage et des yeux. (Institute for creative technologies. Université de Caroline du Sud). Ce robot augure de la médecine du futur : diagnostic par Internet, santé contrôlée par des capteurs dans notre corps et recours à un médecin (à distance évidemment) que pour des cas graves.



[Regardez la vidéo de présentation de la psy virtuelle](#) ⁹
[Assistez à une démonstration \(en anglais\)](#) ¹⁰

Le robot constructeur

Des chercheurs de l'Institut de recherche en communications et cybernétique de Nantes (Ircsyn), un laboratoire commun à l'Université locale, l'École Centrale et l'École des Mines ont mis au point Innoprint 3D. La construction par le robot d'un habitat d'urgence

⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=KdwfoBbEbBE>

⁹ http://www.dailymotion.com/video/x1i17nu_simsensei-etats-unis-vf-forum-netexplo-2014_tech

¹⁰ <https://www.youtube.com/watch?v=ejczMs6bIQ4&feature=youtu.be>

humanitaire en polyuréthane étanche et isolé (3 mètres de hauteur sur 3 mètres carrés au sol) a pris une demi-heure. L'équipe compte aller plus beaucoup loin en couplant le bras articulé à un autre robot à guidage automatique dont dispose le laboratoire dans le cadre de la plateforme expérimentale Robotex. Cela permettra de réaliser des ouvrages jusqu'à 7 mètres de hauteur et sans limite horizontale.



[Regardez un reportage d'Arte sur la construction en 3D \(vidéo 15 minutes\)](#) ¹¹

Les drones de livraison

Une autre voie de recherche est celle des drones qui aura un impact difficile à imaginer : livraisons en région isolée ([drones de livraison opérationnels vidéo de 2 mn](#)), construction, surveillance, interventions diverses (peinture dans des endroits difficilement accessibles par exemple).

Et pour en finir avec la robotique : [Sept minutes émouvantes dans le futur...](#) ¹²

L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Nouvelle conception de vie (utiliser plutôt que posséder) ou façon de résister à la crise et au chômage, l'économie collaborative se développe. Elle a trouvé avec Internet son moyen d'expansion grâce à une mise en contact facile et immédiate.

À terme, certains prédisent la transformation, voire le recul du capitalisme ¹³ au profit de cette économie dont nous vivons aujourd'hui l'émergence. Mais il n'y a pas forcément d'antagonisme entre collaboratif et capitalisme.

Déjà, l'échange, le don, le prêt sont facilités par des quantités d'applications numériques qui sont en voie de développement partout dans le monde.

Celle nouvelle économie s'appuie sur quatre piliers :

- **Le pilier économique.** Le collaboratif, c'est la mutualisation des moyens, et donc un partage des dépenses. C'est le pilier le plus attractif en temps de crise. Il permet de convaincre les pragmatiques et d'aider les personnes à maintenir leur accès aux biens de consommation.
- **Le pilier social.** L'économie collaborative, comme son nom l'indique, repose sur la coopération entre les membres. C'est une autre manière de produire ou de consommer en sortant de la grille de lecture libérale individualiste. La remise en question de ce modèle aboutit au partage, au troc, au don, à l'échange.
- **Le pilier environnemental.** En permettant la circulation des biens, on évite qu'ils soient dupliqués

¹¹ <https://www.youtube.com/watch?v=WM5AbYpJVX4>

¹² <https://www.youtube.com/watch?v=9W7WE1oP7d4>

¹³ « La nouvelle société du coût marginal zéro » Jeremy Rifkin, Éditions Les liens qui libèrent – sept.2014

dans un esprit de consommation de masse. Les effets en termes de meilleure gestion des ressources naturelles et énergétiques sont indéniables. De plus, la notion de « planète finie » oblige à un respect patrimonial de l'environnement. Il n'y a pas de ressources infinies sur une planète finie : il faut donc entendre le patrimoine comme un environnement à transmettre aux générations futures.

- **Le pilier numérique.** Les nouvelles technologies facilitent les connexions et les échanges à l'échelle internationale. Le numérique devient de plus en plus un outil au service d'une cause. C'est un maillon au sein d'une chaîne. Les plateformes sont les outils les plus aboutis à l'heure actuelle.

La notion de bien commun peut y être rattachée, chacun en ayant un usage gratuit et collaborant à leur préservation. Ce pourrait être une vision enrichissante des plans de développement en milieu rural.

Les biens communs ou commons en anglais couvrent une multitude de biens ou de ressources allant du plus tangible (exemple : l'eau), au plus virtuel (le logiciel libre), en passant par le réseau de vélos partagés d'une ville. Ils sont caractérisés par une diversité de modes de production et de gestion relevant tantôt d'une communauté, tantôt des pouvoirs publics mais aussi de régimes hybrides. Au travers des biens communs, les utilisateurs sont codécideurs du mode de production et de gestion de ceux-ci. L'objectif qui sous-tend les biens communs : la soutenabilité écologique, sociale et économique. Reste que le droit français ne dispose pas des outils satisfaisants pour les protéger et en partager l'accès¹⁴.

L'économie collaborative ou du partage rassemble de nombreuses petites entreprises mais aussi des multinationales comme Uber (valorisée à près de 50 milliards de dollars) ou Airbnb, (valorisée à 24 milliards de dollars) soit beaucoup plus que les plus grandes chaînes hôtelières. 5 millions de voyageurs ont séjourné dans un logement loué sur Airbnb en France depuis la création du site.

Les plateformes collaboratives peuvent aussi être un danger pour l'économie, à cause de la fuite des capitaux vers des pays à la fiscalité attractive. Localement, il faut faire attention à la captation des richesses d'un territoire par une plateforme extérieure à celui-ci.

Le revenu produit par l'économie du partage passant par des plates formes Internet dans le monde pourrait atteindre 335 milliards de dollars en 2025. Ce ne sera qu'une petite partie de celle qui correspondra aux échanges entre particuliers. Il est évident que cela bouleverse les circuits du commerce traditionnel et que cela a des répercussions incalculables sur la fiscalité et les levées d'impôts (les services fiscaux sont en train de s'adapter).

L'abondance d'informations gratuites sur Internet modifie profondément l'économie. Par exemple si l'encyclopédie Wikipédia avait été exploitée commercialement, elle rapporterait 2,8 milliards de dollars par an. Or elle est gratuitement mise en ligne et reproductible à l'infinie rendant impossible de gagner de l'argent sur le même créneau.

Le financement participatif¹⁵ (crowdfunding) se développe et il est très bien adapté aux petits projets. Il peut aussi venir en amorce des prêts bancaires dans un contexte où les banques sont de plus en plus réticentes à prendre des risques.

Les ventes sans intermédiaires explosent : en 2014, 70 % des français, soit près de 31 millions de personnes, ont déjà acheté ou vendu sur des sites Internet de mise en relation entre particuliers.

¹⁴ « Repenser les biens communs » sous la direction de Béatrice Parange et Jacques de St-Victor – CNRS Éditions.

¹⁵ Né au 18ème siècle dans le domaine des actions de charité. Un des premiers projets notables, et hautement symbolique, financés par le crowdfunding, fut la Statue de la Liberté.

Le Conseil régional de Franche-Comté a publié une très complète et passionnante étude, à lire pour comprendre ce qui se dessine dans ce domaine : [contribution sur l'économie collaborative](#) ¹⁶

Voici aussi le lien vers un rapport du Sénat sur ce sujet. Rapport d'information fait au nom de la commission des finances : [Économie collaborative : propositions pour une fiscalité simple, juste et efficace](#) ¹⁷

Les facettes de l'économie collaborative

1 Se déplacer	Covoiturage	5 Se nourrir	Coapprovisionnement (groupements de consommateurs, partage de production, etc.)	
	VTC		Corestauration (plats fait maison, restauration collaborative, etc.)	
	Location de véhicules entre particuliers			
	Echange /revente de billets de transport			
2 Transporter / stocker des objets	Stationnement	6 S'équiper	Mutualisation (prêt, partage, échange, location)	
	Livraison collaborative		Redistribution (don, troc, revente/achat)	
3 Se loger	Costockage	7 S'habiller	Mutualisation (location)	
	Cohébergement (prêt/partage de logements, échange de logements, location entre particuliers)		Redistribution (don, troc, revente/achat)	
4 Se divertir	Cohabitat (Vente/location de particulier à particulier, échange de logements, colocation, habitat participatif)	8 Se faire aider	Services entre particuliers	
	Découvertes et tourisme à l'étranger		9 Se financer	Dons
	Loisirs de proximité			Prêts
	Activités sportives et location de bateaux		Investissement au capital	

Blablacar, site internet de covoiturage, créé en 2004 rassemble aujourd'hui 20 millions d'utilisateurs dont 8 millions en France. Une application est en train d'être développée qui permettra de contacter tous les conducteurs. Il sera possible de poster un message du type : « recherche covoiturage pour Souillac et de recevoir plusieurs messages du type : « je passe devant ta maison dans un quart d'heure. Si tu es au bord de la route, je te prends. Tu participeras un peu aux frais, cela te coûtera 1 euro ! »

Airbnb permet de se loger chez l'habitant en louant une chambre ou le logement lui-même. Le site est un intermédiaire entre un hôte et un voyageur. Créée en 2008 par 3 étudiants californiens, elle est évaluée en 2015 à 20 milliards de dollars, présente dans 192 pays et plus de 34 000 villes. Plus de 25 millions de voyageurs échangent plus d'un million de logements.

Leboncoin est un site d'annonces. Entre 500 000 et un million de nouvelles annonces sont postées chaque jour sur le site, et consultées par cinq millions de visiteurs quotidiens. Le site réalise un chiffre d'affaires d'environ 150 millions d'euros. Il est classé premier en France sur les annonces immobilières, sur les voitures et même sur les offres d'emploi (près de 100 000).

Wefarmup permet des locations ou des échanges de matériel entre agriculteurs. Cela permet de limiter l'endettement et d'aider les jeunes à s'installer.

¹⁶ <http://www.societefrancaisedeprospective.fr/wp-content/uploads/2015/05/ECLIPSE.-Economie-Collaborative-Ludique-Intelligente-Positive-Solidaire-Equitable.-7-mai.pdf>

¹⁷ <http://www.senat.fr/rap/r14-690/r14-6901.pdf>

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La croissance industrielle a généré une énorme pollution mondiale qui à terme peut dérégler les écosystèmes. À l'échelle des 7 milliards d'habitants cette « croissance non durable », si elle était partagée par tous les humains épuiserait les ressources de la planète¹⁸. Jusqu'à présent, les scientifiques n'ont pas été écoutés. Seules les catastrophes modifient le comportement des humains.

Le réchauffement planétaire pourrait-il être évité ? Sur la lancée actuelle, la température monterait de plus de 2°C d'ici à 2030, et de 5° d'ici à 2100¹⁹. Le climat serait bouleversé, l'économie aussi, il y aurait des conséquences incalculables sur la santé, l'agriculture, la biodiversité. Les mouvements de population que cela engendrerait bouleverseraient les sociétés, créeraient sans doute de terribles guerres.

Si on limitait la croissance mondiale à seulement 3% par an, les émissions de carbone augmenteraient de 7,5 fois. Trois fois plus que ce qu'il faudrait pour tenir l'objectif des 2°C en moyenne

Personne ne voulant renoncer à la croissance, la messe semble dite. Les sociétés se comportent comme un fumeur par rapport au cancer du poumon ! Si l'on veut éviter la catastrophe, il faut agir vite et drastiquement (quotas carbone par pays, innovations scientifiques, redéploiement énergétique...)

[Regardez cette compilation établie par la NASA - réchauffement de l'atmosphère de 1950 à 2013](#)

Le défi est donc d'inventer un autre développement et de revenir à d'autres valeurs. La technologie industrielle doit être durable et la révolution des nouvelles technologies (informatique, robotique, biotechnologies...) doit être mise au service d'un développement respectueux de la vie. Cela nous concerne tous.

La révolution énergétique

Voici les cinq piliers de la troisième révolution industrielle :

1. le passage aux énergies renouvelables ;
2. la transformation du parc immobilier de tous les continents en ensemble de microcentrales énergétiques qui collectent sur site des énergies renouvelables ;
3. le déploiement de la technologie de l'hydrogène et d'autres techniques de stockage dans chaque immeuble et dans l'ensemble de l'infrastructure pour stocker les énergies intermittentes ;
4. l'utilisation de la technologie d'Internet pour transformer le réseau électrique de tous les continents en inter-réseau de partage de l'énergie fonctionnant exactement comme Internet (quand des millions d'immeubles produisent localement, sur site, une petite quantité d'énergie, ils peuvent vendre leurs excédents au réseau et partager de l'électricité avec leurs voisins continentaux) ;
5. le changement de moyens de transport par passage aux véhicules électriques branchables ou à pile à combustible, capables d'acheter et de vendre de l'électricité sur un réseau électrique interactif continental intelligent.



¹⁸ Si la Chine consommait comme les États-Unis, elle aurait besoin des 2/3 de la production mondiale de céréales par exemple.

¹⁹ [Cf. GIEC 5 chiffres alarmants -Le monde -](#)

Développer l'économie circulaire

C'est une autre voie de développement pour nos territoires. L'économie circulaire optimise les flux d'énergie et de matière à l'échelle d'un système : site de production, zone d'activités, bassin d'emplois ou économie nationale. Les axes de développement sont les suivants :

- des objets fonctionnels et durables ;
- le réemploi et la réparation ;
- la location entre particuliers ;
- la valorisation des déchets ;
- les circuits de proximité ;
- la production locale.

Adapter l'agriculture et garantir la sécurité alimentaire

Garantir la sécurité alimentaire est un des points cruciaux de notre avenir. Aujourd'hui, l'agriculture intensive et l'agroalimentaire industriel permettent une nourriture abondante et bon marché. Mais les pesticides, les additifs alimentaires, les excès de sucre ou de sel, ont des effets nocifs : cancers, diabète, obésité... La société (tout au moins la partie qui n'est pas en difficulté économique) va exiger une alimentation de meilleure qualité. L'agriculture locale, traditionnelle, raisonnée ou biologique sera encouragée.

Un exemple : depuis des années, des millions de tonnes de plastique finissent dans la mer (estimation de 12 millions de tonnes en 2015²⁰). Le soleil, le sel, les vagues le fragmentent puis le décomposent en microparticules qui polluent l'eau de mer (phtalates, bisphénol...). Le plancton, les coquillages, les crustacés, les poissons s'en nourrissent. Une étude de scientifiques belges montre que le nombre de microparticules de plastique dans les coquillages que nous consommons est en croissance régulière. Conséquence directe pour les ostréiculteurs, le taux de fécondité des coquillages est en chute libre. Conséquences pour les consommateurs ?

L'agriculture française est à la croisée des chemins. Elle connaît d'une part la tendance mondiale à l'intensification des pratiques agricoles et à l'industrialisation des modes de production ; avec un certain nombre d'impacts négatifs sur les sols, la biodiversité, l'environnement. D'autre part, elle évolue vers une agriculture durable. L'éco-conditionnalité des aides, les propositions issues du Grenelle-environnement, notamment le plan Ecophytos 2018, la loi d'avenir et la mobilisation collective souhaitée par le Ministère de l'agriculture sous la bannière « produisons autrement » poussent dans ce sens.

Les consommateurs ont changé ; plus informés et plus attentifs à leur santé, ils attendent :

- une qualité de l'alimentation ;
- une prise en compte de la durabilité avec un respect accru de l'environnement ;
- une prise en compte du respect et du bien-être des animaux.

Qualité peut se conjuguer avec productivité ! Des expérimentations en particulier aux USA et Canada, portent sur l'efficacité maximale du système de production avec un minimum de capital fixe (foncier et matériel). Par exemple, la ferme Fortier au Québec (micro ferme intensive de maraichage bio en vente directe) fait un chiffre d'affaire de 105 000 euros avec un bénéfice de 50 000 euros sur 1 hectare ! L'agriculture devra aussi prendre sa place dans les secteurs innovants du futur (méthanisation, cultures économes en eau, photovoltaïque, granulés de bois, biomasse, cultures nouvelles...)

²⁰ Des études récentes tenant compte des petits fragments estiment les quantités à deux ou trois fois plus.

Réduire la consommation d'énergies fossiles

Sur sa lancée, notre consommation d'énergie serait en croissance exponentielle et la demande mondiale d'énergie devrait croître de 37% d'ici 2040. Aujourd'hui, les énergies fossiles représentent près de 80% des énergies consommées sur la planète. Elles causent 3,7 millions de morts prématurées par an des causes de la pollution de l'air. Les énergies renouvelables devront obligatoirement être développées.

Les routes deviendront-elles solaires ? En 2014, les Pays-Bas ont inventé la première piste cyclable solaire au monde. En France, la société Colas, filiale de Bouygues, a mis au point en 2015, avec l'Institut national de l'énergie solaire (Ines), un revêtement routier photovoltaïque baptisé Wattway, capable de produire de l'électricité par simple exposition au soleil, est un leader mondial de la route solaire. En France, 1000 kilomètres de routes solaires doivent être produites dans les 5 prochaines années (engagement COP 21).

Le parc d'automobiles français est estimé à 38,2 millions de véhicules. 50% des déplacements font moins de 3 km, avec un taux d'occupation de 1,2 passagers par voiture. L'étalement urbain et l'éloignement entre lieu d'habitation et lieu de travail sont des facteurs coûteux en aménagement, en frais et en pollution. Si l'on reste sur la tendance actuelle, les 1,5 milliard de véhicules qui roulent aujourd'hui sur le globe seront 2,5 milliards en 2030 ! Une perspective intenable pour la qualité de l'air, la santé, le climat et la fluidité des mobilités.

Protéger la biodiversité

L'utilisation massive et abusive des richesses de la nature conduit à leur appauvrissement. Dans le monde, 5 millions d'hectares de forêt disparaissent totalement chaque année, sans être replantés : l'équivalent de 10 hectares par minute. Entre 1970 et 2008, les écosystèmes de la planète ont diminué de 28 %²¹. La France urbanise et bétonne l'équivalent d'un département tous les 10 ans. La protection des milieux naturels sera donc nécessaire. La nature sauvage sera précieuse.

Les modifications de l'écosystème et le changement climatique perturbent les plantes : des maladies nouvelles apparaissent ; les ormes sont morts, les platanes agonisent, les buis dépérissent, les chenilles processionnaires gagnent des régions entières et les noyers voient leur productivité très diminuée par la mouche du brou.

[La sixième extinction massive des espèces](#)²² est en cours, 65 millions d'années après la cinquième. Pour la première fois, l'extinction n'est pas liée à des causes naturelles, mais à l'activité humaine. Selon les chercheurs, le rythme de disparition des espèces a été multiplié par 100 depuis 1900, et le rythme s'accélère depuis les dernières décennies. D'ici à 2050, ce on estime que 25 à 50% des espèces qui existent encore aujourd'hui auront disparu.

LES CHANGEMENTS DE MENTALITÉ

Il est donc urgent de changer nos façons de voir. Il faut développer une intelligence collective par la discussion, l'information, la formation et l'éducation. L'arrivée des nouvelles générations et les échanges sur Internet y participent.

Les échanges immédiats entre un nombre illimité de personnes que permettent les technologies de l'information, génèrent des réseaux d'information et de pouvoir qui se font et se défont en permanence. Chacun influe et participe à des mouvements d'opinion qui peuvent être efficaces (Facebook, Twitter, Change.org ; Avaast...). Ces réseaux « horizontaux »

²¹ Fonds mondial pour la nature chiffres 2012.

²² <http://www.courrierinternational.com/article/science-la-sixieme-extinction-massive-despeces-est-en-marche>

permettent une meilleure adaptation que les organisations hiérarchiques verticales. Les entreprises qui calquent leur management sur cette évolution sont plus réactives et performantes. La gouvernance institutionnelle devrait en tenir compte.

Dans un tout autre domaine, les rapports avec la nature et les animaux sont en train de changer.

La nature devient une valeur en elle-même. Elle quitte le statut de « chose » à dominer et à exploiter (ressource) pour celui de support de la qualité de vie, de richesse à préserver (patrimoine). L'homme commence à comprendre qu'il est une composante de la nature et que les atteintes à l'environnement sont des atteintes à lui-même.

Les animaux sont considérés par de plus en plus de gens comme des êtres sensibles, plus ou moins intelligents, partageant avec nous une nature qui leur appartient aussi. Depuis peu, la loi française a renforcé la protection des animaux en les considérant comme des êtres doués de sensibilité. Cela a et aura des conséquences économiques : il y a de plus en plus de végétariens dans le monde ²³ (les préoccupations de santé sont aussi une motivation à diminuer la consommation de viande). Les exigences de bien-être dans les élevages seront de plus en plus contraignantes et contrôlées, certaines pratiques traditionnelles seront déconsidérées (chasse à courre, corrida, certaines pêches, élevages concentrationnaires...). Le Nord du Lot peut être concerné par certaines pratiques qui devront évoluer (gavage notamment).

LES BOULEVERSEMENTS SOCIAUX

En 2030, la population aura augmenté de 1 à 1,5 milliard de personnes ²⁴ dont plus de la moitié en Afrique (le Nigéria, par exemple, aura une population de 300 millions d'habitants). À cause de cette pression démographique, des changements climatiques et des conflits armés, des millions de personnes essaieront sans doute de se rendre dans des zones plus vivables. D'autres bouleversements auront vraisemblablement des impacts sociaux et économiques. Le terrorisme en fait partie, pouvant impacter les déplacements, le tourisme...

Le nombre de personnes qui habiteront dans les villes en 2030, est estimé à 5 milliards (sur 8,3 milliards de Terriens. Un défi gigantesque quand on pense que la surface gagnée par les villes chaque jour correspond à celle de Paris (110 km²). Cette croissance sera concentrée surtout dans les villes d'Afrique, Chine, Asie et Inde ²⁵. La sanctuarisation des zones de nature deviendra vitale.

Notre pays où la nature est encore très présente sera valorisé dans l'avenir. Dans certains pays, le rapport ville-campagne risque de s'inverser ; l'exode urbain²⁶ pourrait se renforcer : les métropoles hostiles seraient délaissées au profit de campagnes attractives.

²³ En ce qui concerne les Français, chacun mange environ 90 kg de viande chaque année mais la consommation est en baisse. En dix ans, elle s'est réduite de près de 10% et, chaque année, elle continue de baisser de 1% en moyenne.

²⁴ En 2050 la population pourrait atteindre les 10 milliards d'habitants, plafond à partir duquel la courbe démographique s'inversera. La baisse du nombre d'enfants par femme est effective partout dans le monde. C'est dû à la conjonction d'un phénomène culturel (diffusion du modèle occidental de la famille) et des progrès sanitaires qui font que la mortalité infantile baisse.

²⁵ Etude publiée en 2012 Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS).

²⁶ Déplacement des populations des villes vers les campagnes, à l'inverse de l'exode rural.

« À ce moment, ou peut-être avant, plus de gens qu'aujourd'hui comprendront que nous courons à la catastrophe. Si nous ne sommes pas capables, dès 2015, de prendre en compte ces risques, et d'agir pour les maîtriser, le pire est certain.

(Nous devons faire) de l'altruisme la forme la plus intelligente de l'égoïsme et lancer un vaste programme mondial d'économie positive... »

Introduction de Jacques Attali au rapport « Pour les générations futures à l'horizon 2030 » ²⁷

La pyramide sociale sera modifiée par l'augmentation de la durée de vie. Une fille sur deux qui naît aujourd'hui, vivra plus de cent ans. Les centenaires de 2060 sont déjà nés, ce sont les quinquagénaires d'aujourd'hui. Neuf centenaires sur dix sont des femmes. Les prévisions de l'Insee prévoient que dans cinquante ans, la France pourrait compter 200 000 centenaires, soit treize fois plus qu'aujourd'hui. L'organisation sociale devra s'adapter à ce défi.

Les inégalités sociales sont un autre facteur de déstabilisation. On pourrait rassembler dans un seul bus, les 62 personnes les plus riches du monde ; elles possèdent la moitié des richesses et 1 % des terriens possède autant que les 99 % autres.

Il y a 14% de pauvres en France (c'est peu par rapport à d'autres pays mais c'est évidemment trop). Ce qui est plus grave c'est que de très nombreuses personnes sont des exclus (des études, du travail, des loisirs, de la représentation sociale...). Ils se marginalisent, sont à la merci des extrémismes ou deviennent délinquants par la force des choses. A l'opposé, certains cumulent emplois, postes lucratifs, salaires ou primes mirobolantes (en 2015, la prime de départ d'un grand patron a fait scandale : 770 années de smic ramenée sous la pression de l'opinion publique à ... 400 !). Cela génère des scissions sociales faisant le lit de partis extrémistes. La confiance en l'autre et l'ambiance sociale se dégradent.

Le trafic de drogue devient un véritable marché noir encouragé par la prohibition. Le cannabis est la drogue illicite la plus plébiscitée en France avec 30% de consommateurs réguliers chez les jeunes adultes et plus particulièrement les garçons (environ 80% des consommateurs). En 2014, l'usage régulier concernait 9,2% des adolescents de 17 ans contre 7,3% en 2011. Presque un jeune sur deux en a déjà consommé au moins une fois.²⁸ Ce trafic que personne ne peut (ou ne veut) arrêter gangrène les sociétés urbaines (Marseille en est un exemple) et draine des milliards d'euros d'argent sale dans les poches des mafias. Cela leur a permis de prendre le pouvoir dans certains pays.

D'autres grandes tendances qui ont un impact localement, sont à l'œuvre dans le monde.

N'hésitez pas à enrichir cette partie du document en envoyant vos réflexions à :

prospective.nord.lot@gmail.com

²⁷ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000727.pdf>

²⁸ Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). 2014

PARTIE 2 : SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

Cette première édition synthétise les contributions reçues. Elles seront consultables dans leur totalité sur un site Internet.

Pour chaque thématique, on trouve :

- des éléments de réflexion...
- des pistes d'actions...

Souvent un élément a des impacts multiples et variés. Par exemple : le développement du vélo électrique a des conséquences sur les transports, le tourisme, l'environnement... Nous n'avons pas repris tous ces effets croisés, laissant à chacun le soin de faire les pontages entre les différents secteurs.

Attention, cette synthèse est inaboutie. Certaines thématiques n'ont pas été traitées (ou insuffisamment). Elle évoluera grâce à vous.

N'hésitez pas à réagir, à compléter et à améliorer :

prospective.nord.lot@gmail.com

Des études très complètes décrivent le territoire du Nord du Lot et en analysent les composantes, géographiques, économiques et sociales. Ce sont principalement :

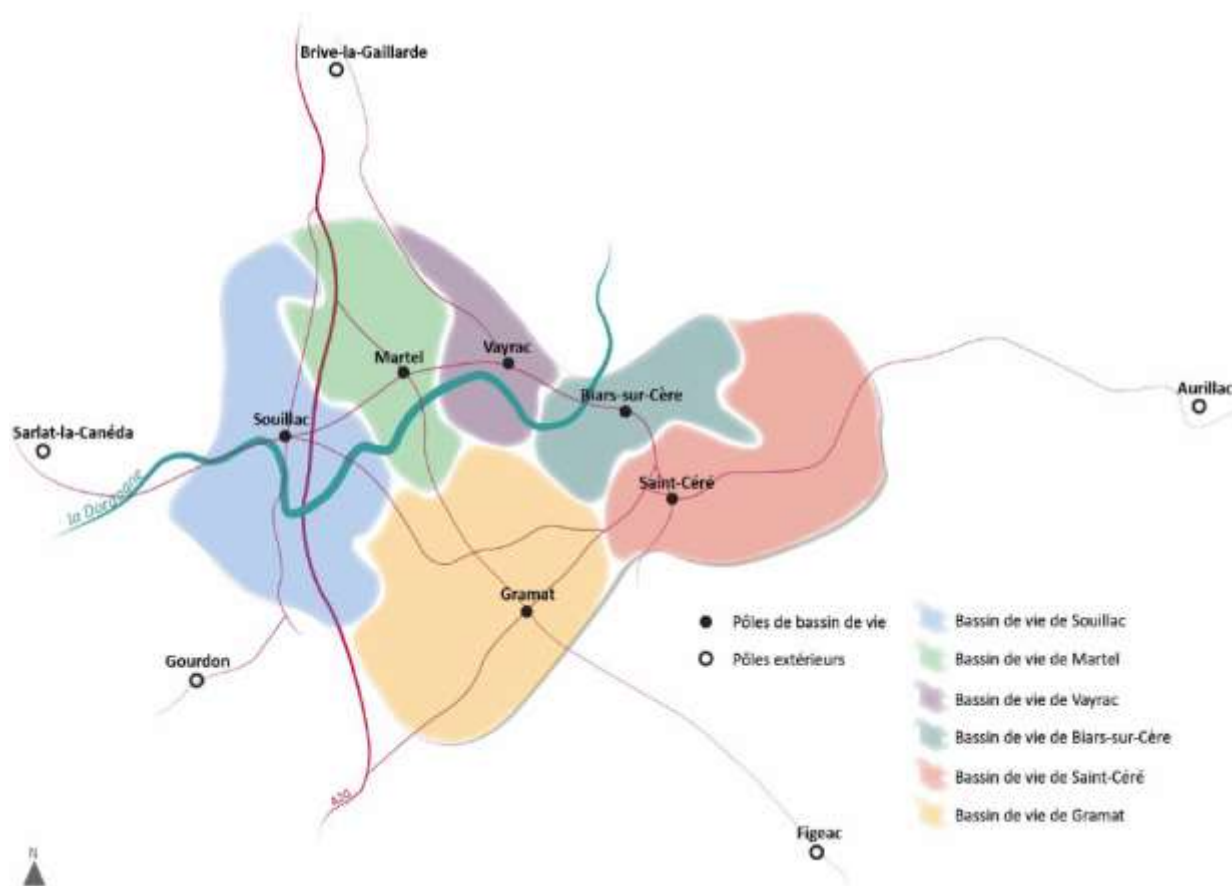
- L'étude de la Direction Départementale des Territoires du Lot consacrée au Nord du Lot et publiée en juin 2010
- Le diagnostic du Schéma de cohérence territoriale réalisé par Urbadoc, Eten Environnement et l'Adasea du Lot et publié en mars 2015.

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du SCOT décrit lui, les grands objectifs que le territoire se fixe en termes d'urbanisme, d'aménagement et de politiques publiques. Il a été publié en janvier 2016.

L'objectif final de ces différentes études et contributions est de permettre au territoire de se doter d'un socle de réflexion, élaboré en commun, pour enrichir les solutions de développement local durable.

LE NORD DU LOT

TERRITOIRE DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE LOTOISE



Carte Smpvd – Urbadoc 2015

Le Nord du Lot est un territoire qui a beaucoup d'atouts. Il est facile d'accès, relié par autoroute aux grands pôles urbains, de Toulouse et Brive par exemple, il est attractif grâce à son climat et à sa qualité de vie qui attire résidents et touristes. Les relations sociales sont apaisées et la vie associative est dynamique. Son économie est saine et en développement. La qualité de son agriculture, ses produits de terroir et sa gastronomie sont reconnus. Ses paysages n'ont pas été trop dénaturés, il n'est quasiment pas pollué. La rivière, le patrimoine, les sites naturels et la qualité des villages en font un secteur touristique majeur... Maintenir et développer ces atouts, s'appuyer sur nos valeurs et notre culture pour faire du Nord du Lot un territoire armé pour le futur, passe par une réflexion collective et le partage de certains objectifs.

Le territoire 2015 en quelques statistiques

- 83 communes
- 1 293 km²
- 8 communes de plus de
- 1 000 habitants
- 3 petites villes : Gramat, Souillac et Saint-Céré
- Un maillage de bourgs et villages
- Un territoire polarisant à l'est et polarisé à l'ouest

Démographie et logement

- 48 044 habitants en 2014
- +0,79% / an entre 1999 et 2014
- Près de 5 000 nouveaux habitants en 15 ans
- 27% environ de la population du Lot en 2010
- Solde naturel 1999-2010 : 0,38%/an
- Solde migratoire 1999-2010 : +0,98%/an
- Indice de jeunesse : 0,60
- 30 091 habitations en 2010
- 4 700 nouvelles constructions entre 1999 et 2012
- 0,82 habitants par nouveau logement
- 20% de résidences secondaires
- 8% de logements vacants
- 41% des logements vacants dans les centres
- 86,8% de maisons individuelles
- 3,99% de logements sociaux

Économie

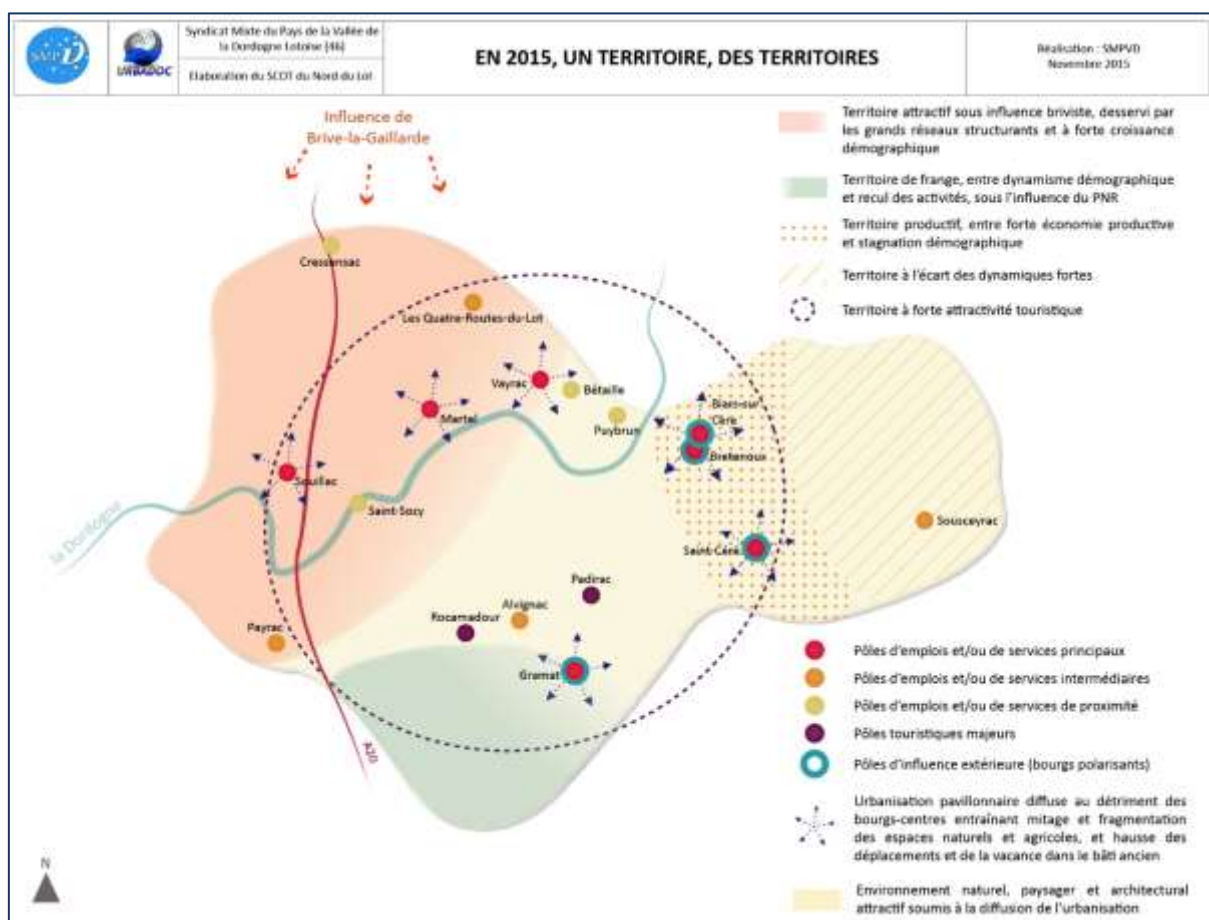
- 20 397 actifs en 2011 soit 43,7%
- 2 667 actifs en plus entre 1999 et 2011
- 3 000 emplois à remplacer en 10 ans
- Indicateur de concentration de l'emploi > à 100
- Moins de 50% des entreprises en sphère présentielle
- 65 000 hectares de Surface Agricole Utile
- secteur secondaire : 29,3% des emplois salariés
- Rocamadour : 2^{ème} site le plus visité de France
- Padirac : 1^{er} site du monde souterrain en France
- 63% des emplois dans les villes centres

Équipements, mobilités et réseaux

- 2 127 équipements en 2012 mais 1 482 dans la gamme minimale
- 17 communes ont plus de 26 équipements
- 1 équipement pour 21,74 habitants > moyenne rurale nationale
- Plus de 100 équipements sur chaque pôle
- 1 lit médical / 925 hab ; 1 pharmacie / 2 102 hab ; 1 médecin / 1 000 hab
- 6 475 habitants de plus de 75 ans
- 45 sites d'éducation pour 3650 élèves
- 84,4% des habitants à moins de 5 min d'une boulangerie
- 7 communes à moins de 30 mn d'un hypermarché
- 1h20 entre Cressensac et Lamativie
- 1h20 entre Cressensac et Paris par avion
- 1,2% de la population utilisent les transports en commun
- Assainissement collectif dans 50 communes
- 12,55 abonnés par km de réseau eau

Richesse environnementale Gestion économe de l'espace

- 33 masses d'eau superficielles ; 9 masses d'eau souterraines
- 52 ZNIEFF de type 1 ; 9 sites Natura 2000
- 1 Réserve naturelle régionale ;
- 35 000 hectares inscrits dans le Parc naturel régional
- 9 sites Natura 2000
- 4 entités paysagères fortes
- L'ensemble de la vallée de la Dordogne classé Grand Site
- 6 communes labélisées « Plus beau village de France »
- 792 ha consommés pour la construction entre 2000 et 2012
- 264 permis par an entre 2005 et 2009
- 40% des superficies consommées disponibles dans l'enveloppe urbanisée



CULTURE

Des éléments de réflexion

Il n'est pas d'usage de poser la culture comme axe fondamental du développement local. Pourtant, c'est bien elle qui constitue l'âme d'un territoire, qui fait que les gens sont fiers de leur identité, qui fait que les jeunes restent aux pays ou pas, qui a modelé les caractéristiques géographiques du territoire et de ses paysages, qui est à l'origine de la connaissance et de la préservation de son patrimoine, qui fait que les gens savent ou pas coopérer et accueillir, qui porte en partie l'économie touristique, qui explique la présence de certaines entreprises, qui rend le territoire attractif et contribue à l'arrivée de nouveaux habitants...

C'est aussi la culture qui permet de s'orienter vers l'innovation sociale ; entraide, partage, accueil, collaboration, écoute sont des composantes culturelles du territoire qui peuvent être stimulées (ou pas), par l'éducation et les choix des responsables politiques. Ce sont ces domaines qui aujourd'hui permettent de trouver des solutions pour les zones rurales. L'économie est dépendante de cette culture et la culture génère de l'économie²⁹ ; par exemple le tourisme dépend de la culture d'accueil, le développement d'une économie agricole « circuits courts de proximité » dépend de la culture du partage...

La valeur ajoutée des activités culturelles en France, serait estimée en 2013 à 80 milliards d'euros et 1,3 millions d'emplois. Soit :

- équivalente à celles de l'agriculture et des industries alimentaires ;
- sept fois l'industrie automobile (8,6 Milliards d'€) ;
- quatre fois l'industrie chimique (14,8 Milliards d'€) ;
- quatre fois l'assurance (15,5 Milliards d'€) ;
- plus de deux fois les télécommunications (25,5 Milliards d'€).

C'est aussi dans l'identité culturelle du territoire que se trouve une partie de son attractivité pour les nouveaux arrivants (économie résidentielle) et pour les habitants (qualité et plaisir d'y vivre). Les jeunes restent plus facilement dans les pays à forte identité et fiers de leurs traditions³⁰.

La conception du territoire est essentiellement culturelle aussi. Il va falloir passer d'une représentation ville/campagne à une représentation nouvelle où la distinction entre les deux espaces et leur système de fonctionnement s'efface au profit de réseaux qui modèlent la société. Par exemple, le covoiturage (réseau Internet) oblige de repenser les transports collectifs locaux qui deviendront peut-être obsolètes.

La culture de l'innovation, qui n'a pas toujours été évidente en milieu rural, va déterminer l'économie de demain. Accueillir des porteurs d'entreprises nouvelles, créer des pépinières d'entreprises, des fablab³¹, financer les nouveaux projets... doivent devenir des axes de développement local prioritaires.

²⁹ « L'apport de la culture à l'économie en France » - dirigé par, Jérôme Itty – 2013

<http://www.economie.gouv.fr/files/01-synthese-rapport-igf-igac-culture-economie.pdf>

³⁰ Dans une optique d'ouverture et de partage et non dans une optique communautariste et de rejet des différences.

³¹ Contraction de l'anglais fabrication et laboratoire est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets

Le territoire du Nord du Lot dispose d'un patrimoine d'exception bien réparti, valorisé par le label Art et Histoire du Ministère de la culture. C'est toutefois un patrimoine fragile, en particulier le patrimoine paysager ³², qui est souvent mis à mal par sa méconnaissance, et par les dérives en matières d'urbanisme et d'architecture.

Des initiatives culturelles de premier plan sont déjà présentes sur le territoire. Des festivals reconnus à l'échelle régionale ou nationale (Ecaussystème, Saint-Céré, Souillac en Jazz). Un tout nouveau lieu de diffusion de qualité (Théâtre de l'Usine). Une animation du patrimoine professionnelle (le Pays d'Art et d'Histoire). De nombreux sites existent aussi à l'articulation de la culture, du patrimoine et du tourisme (atelier Jean Lurçat, château de Castelnau, musée de l'automate....)

Un Projet Culturel de Territoire a été élaboré, dont quelques propositions d'actions sont reprises ci-dessous.

Des propositions d'action

- Développer le rôle du Pays d'Art et d'Histoire pour mieux faire connaître le patrimoine et sensibiliser à sa conservation. Les actions à destination des habitants sont à privilégier pour montrer que la culture et la protection du patrimoine sont des clefs du développement.
- Soutenir les associations culturelles du territoire, les doter d'équipements et faire qu'elles soient accessibles à tous ; les aider à répondre à la demande en mutualisant leurs moyens.
- Élaborer avec l'Éducation nationale des programmes sur le territoire, sa nature, sa culture, ses paysages...
- Favoriser l'itinérance des spectacles et animations sur le territoire.
- Faire un recensement de ce qui existe à l'échelle du territoire et le diffuser.
- Soutenir la vie associative en affectant une personne ressource à l'aide aux projets et au montage d'actions. Se doter d'un fonds de soutien associatif qui pourrait aider les projets d'intérêt communautaire.
- Le partenariat entre les structures en charge de la culture/patrimoine et du tourisme, devra être amélioré (synergie et projets communs).

³² Un site national est consacré aux paysages et à leur préservation <http://www.1000paysages.gouv.fr>

EMPLOI, ACTIVITÉS ET FORMATION

L'activité économique du Nord du Lot, s'appuie principalement sur plusieurs secteurs :

- l'agriculture et l'agroalimentaire de qualité ;
- la mécanique industrielle principalement aéronautique ;
- le tourisme ;

et comme partout :

- les emplois de services liés à la présence des habitants ;
- les emplois de fonctionnaires et assimilés ;
- ...

En France, le taux de chômage en 2015 est de 10,3% des actifs. Il faut rappeler tout de même que le chômage est hétérogène selon les territoires et selon les métiers. Il est de 10 % dans la Région (2014)³³, de 7% dans le Grand Figeac et de .. % dans le Nord du Lot.

Beaucoup de chefs d'entreprises sont âgés. Cela nécessite de mettre en place des actions :

- pour anticiper les cessations d'activités qui vont être nombreuses,
- pour attirer des nouveaux repreneurs et des nouveaux employés de façon à maintenir le niveau d'activité. Sur les dix ans à venir ce sont plus de 3 000 emplois qui vont être à pourvoir (étude SCOT).

L'évolution de la société fait que les jeunes recherchent d'abord des emplois de fonctionnaires et de salariés. Vient ensuite l'autoentreprise puis la reprise d'entreprises. Peu sont formés à l'emploi de cadres ou de chefs d'entreprises.

Les secteurs identifiés de développement de l'emploi et de l'activité sont :

- les services à la personne et ceux liés au vieillissement ;
- le développement des énergies renouvelables (adaptation des logements pour l'isolation et le chauffage) ;
- Le traitement et la valorisation des déchets ;
- Des emplois en agriculture et agroalimentaires dans les circuits courts ;
- L'artisanat qualifié ;
- Des emplois très qualifiés dans l'industrie
- Des emplois liés au tourisme et aux loisirs
- ...

En principe, ce n'est pas le rôle des collectivités territoriales de créer des emplois³⁴ mais celui des entreprises, toutefois, les élus peuvent contribuer à ce que le territoire soit attractif (environnement, culture, équipements de santé, loisirs, qualité de vie...) et tracer des objectifs, créer du dialogue, identifier les porteurs de projets (locaux de préférence), faciliter, aider, organiser, améliorer les infrastructures et les réseaux, éventuellement être partenaire dans les domaines du logement, des transports et de la formation...

À charge pour les entreprises de se développer et de s'organiser dans leur environnement local et concurrentiel.

Le territoire de Figeac a beaucoup travaillé sur les emplois (association Mode d'emploi, sur les emplois partagés, Figeacteurs sur la mutualisation des besoins des entreprises et sur la

³³ http://www.posmip.fr/files/pdocument/public/r441_19_pole_emploi_mp_diagnostic_territorial_2015.pdf

³⁴ En principe car en pratique, elles embauchent beaucoup. Plus généralement, l'emploi devient moins un emploi d'entreprises (de 48 à 35% entre 1975 et 2009) et plus un emploi public (c'est à dire financé par les prélèvements obligatoires) de 18% à 35% dans la même période.

Gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriales (GPECT). Il faudrait transférer les savoir-faire ou élargir leur domaine d'intervention en synergie avec le Nord du Lot.

Sites à consulter : www.figeaccueil.fr www.territoireemploi.fr www.soletcivilisation.fr

La rationalisation des services publics sera indispensable pour plusieurs raisons (problèmes de coût de ces services, dématérialisation généralisée, services par Internet, déplacements...)
À l'horizon 2025, quels services au public devrions-nous avoir ? Un consensus existe sur la puissance du réseau du téléphone mobile et sur le débit Internet.

Si la partie ouest du territoire du Nord du Lot bénéficie d'un accès aisé aux autoroutes A20 et A89. La partie est du territoire y est mal reliée. L'accès le plus direct possible est souhaité par les entreprises. Il faudra trancher entre une voie qui dessert Martel et Souillac (objectif structurant interne au territoire) ou une desserte vers l'autoroute la plus directe possible (objectif de désenclavement direct de l'est du territoire).

La qualité du réseau routier restera pendant encore longtemps nécessaire même si de nouvelles façon de livrer se profile à moyen terme (livraison par drones).

Mais pour les faibles revenus, utiliser une voiture pour aller travailler à 30 kilomètres de chez soi, ampute un smic de 15 à 25%. Il faut donc, comme le préconise le PADD du SCOT rapprocher l'habitation des bassins d'emploi.

Le travail à domicile qui peine à se développer, prendra vraisemblablement de l'ampleur, en particulier par la création de bureaux collectifs adaptés dans les centre-bourgs.

Par contre, certains métiers se délocaliseront pour limiter les déplacements (médecine à distances, téléréunions...) en particulier dans les professions de services, où des spécialistes manquent.

Il faut aussi élargir notre conception de l'emploi ; et ne plus penser uniquement en termes d'emplois fonctionnarisés ou salariés. La création d'auto entreprises, d'associations et d'activités solidaires sont des pistes à développer.

Industrie, artisanat, commerces et associations

Des éléments de réflexion

8% des établissements lotois sont industriels contre 5% en France. Le Nord du Lot (surtout partie Est : bassin de Biars, Bretenoux, Saint-Céré) est riche en emploi industriels, diversifiés, de haut niveau de qualification, centré sur des filières peu touchées par la crise économique. Industrie et agroalimentaire représentent 20% des emplois. Dans ce secteur le nombre d'emplois progresse et les entreprises ont même du mal à recruter et à conserver leurs salariés.

La Mecanic vallée est une zone s'étendant sur trois départements (Corrèze, Lot, Aveyron), de Tulle à Rodez en passant par Brive et Figeac. Elle a été baptisée ainsi en référence à sa concentration d'entreprises spécialisées dans la mécanique et les métaux, répondant aux besoins de divers secteurs industriels (automobile, aéronautique, mécanique de haute précision).

Principaux employeurs inscrits au RCS du Lot :

Nom	Commune	Effectifs approximatifs
Agroalimentaire		
Groupe Andros	Biars-sur-Cère	1500
Valette Foie Gras	Gourdon, St Clair	130
Mécanique, métallurgie		
Sermati	St Céré	200
Diace	Vayrac	80
Autres industries		
Solev	Martel	260
Pivaudran	Souillac	170
Ingénierie, études techniques		
CEA	Gramat	240
ITHPP	Thégra	25
Commerce de gros		
Brake France	Souillac	120
Toupargel	Souillac	35
Bâtiment, Travaux Publics, Réseaux		
SAUR	Gramat	50
Cadiergues	Lavergne	35
Transport de voyageurs		
Car Quercy Corrèze	Gramat	40
Autocars Rocamadour Padirac	Rocamadour	30
Tourisme, loisirs		
Souillac Country Club	Lachapelle-Auzac	30
Casino	Alvignac	30
Grande distribution		
Leclerc	Souillac	140
Leclerc	Biars-sur-Cère	100

De quels emplois avons-nous besoin ici et aurons-nous besoin demain ? C'est la question à laquelle les chambres consulaires (représentants les secteurs professionnels) doivent pouvoir répondre. Il faudrait aussi quantifier ces besoins dans le temps pour que l'école et les structures de formation puissent former les futurs employés.

Le PADD du SCOT insiste sur la nécessité de porter l'effort de création vers des petites entreprises renforçant les bassins d'activité, et pas uniquement sur les grosses structures dont la disparition éventuelle serait très pénalisante.

La création d'entreprise prend une place très importante dans l'économie actuelle. Les reprises d'entreprises se font par contre plus rares malgré le nombre important d'entreprise en vente. Les petites entreprises représentent la majorité des entreprises créées notamment sous statut de la microentreprise (ou auto entrepreneur). Il y a aujourd'hui 2 fois plus de création d'entreprise qu'il y a 15 ans.

Nombre d'immatriculation et radiation sur le SMPVD et sur Lot :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Immatriculations secteur SMP	95	112	94	129	111	142
Radiations secteur SMPVD	70	87	80	81	82	107
Solde SMPVD	25	25	14	48	29	35
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Immatriculation sur le LOT	445	572	553	544	553	781
Radiation sur le LOT	335	374	392	342	336	448
Solde LOT	110	198	161	202	217	333

Nombre d'autoentrepreneurs :

	1999	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de déclarations d'auto-entreprise		163	272	284	289	300	551
Nombre de radiation d'auto-entreprise		17	42	58	96	102	157
SOLDE		146	230	226	193	198	394

Cet accroissement du nombre de petites entreprises et la non reprise des entreprises existantes pose la question de la transmission des savoir-faire, du transfert des clients et des techniques. Il est nécessaire pour répondre à ces problèmes de pouvoir apporter un soutien à ces entreprises nouvellement créées : par la création de centres de formation délocalisés et ou virtuels (via internet) ; par le maintien de la validation de qualification avant immatriculation, ou par la certification de qualification des personnes exerçant.

Le PADD demande aussi à ce que l'on facilite pour ces nouveaux arrivants un hébergement proche des lieux d'emploi, et si possible dans les centres bourgs à proximité, qu'il est nécessaire de revitaliser. L'objectif est de limiter la dispersion des habitats, les déplacements et les coûts (travail, écoles, services...)

Parmi les emplois qui ne sont pas menacés pour l'instant, il y a les emplois de services (tourisme, loisirs, soins à la personne, artisanat...) C'est dans ces directions que le territoire peut s'engager avec le double avantage de réorienter les personnes sans activité et de rendre le territoire plus attractif pour des nouveaux arrivants et des retraités.

Le territoire pourra aussi se développer et créer de l'emploi dans les secteurs où il a un avantage compétitif spécifique : tourisme de nature (Dordogne, paysages, villages anciens préservés...), qualité agroalimentaire (AOC, agneaux, cabécous, noix, truffe...), spécialités locales...

Le territoire est très riche en associations dans tous les domaines. L'emploi associatif est important. S'y ajoute le travail effectué par des milliers de bénévoles qui génèrent de l'activité et de la richesse tant économique que culturelle. C'est un pilier de l'activité du territoire et de sa richesse « sociale ».

Des propositions d'actions

- Faciliter ou créer des bureaux collectifs (location à l'heure, à la journée ou plus) dans les centres-bourgs, très bien équipés pour le travail et les réunions à distance.
- Créer une structure de soutien à tous les projets d'entreprises. Des chefs d'entreprises et des personnes ressources volontaires pourraient être associés comme conseillers et tuteurs. Les projets les plus intéressants pourraient bénéficier d'une aide de la collectivité (un fonds pourrait être constitué à cet effet avec un partenariat bancaire).
- Créer des plateformes internet locales au service de l'artisanat ou des groupements artisanaux.
- Coupler formation et besoin des entreprises. À terme, on peut imaginer que les entreprises puissent en fonction de leur développement espéré, transmettre leurs besoins aux structures de formation proches.
- La mutualisation des besoins et l'organisation des entreprises pour employer à plusieurs, former, et offrir des services, aux salariés ne sont pas structurées sur le territoire. Il faudrait envisager un transfert de savoir-faire avec le Pays de Figeac.

- Créer un territoire, attractif, équipé, accueillant, avec une sorte de catalogue des entreprises à reprendre et de suggestion d'activité. Cela suppose un mixage des informations disponibles et une coordination efficace des différentes structures : agence d'accueil et de soutien aux nouvelles entreprises.
- Engager un travail de valorisation du territoire pour que les jeunes restent ou reviennent au pays (action à faire en synergie avec les écoles et le Projet Culturel de Territoire).
- Spécialiser une personne de Cauvaldor dans le soutien aux associations : aide à la structuration, à la définition des objectifs, à la mutualisation des moyens, à la communication, à la recherche de financement... (cette action est un élargissement d'une action proposée ailleurs et en particulier dans le projet culturel de territoire).
- Identifier les entreprises d'excellence du territoire, les faire connaître et les promouvoir de façon à valoriser le territoire et attirer des jeunes.
- Essayer de faire venir des franchises nationales : mener des études de marché et favoriser leur installation.

Tourisme

La France a une vocation touristique importante (100 millions de touristes étrangers prévu en 2020, 84 millions aujourd'hui).

Le Nord du Lot, le Périgord noir et le Sud Corrèze forment un pôle phare dont le développement est conforté par plusieurs labels ou procédures (Contrat de destination, Grand site régional, Inscription au patrimoine de l'Unesco, Réserve mondiale de biosphère ...).

Sur notre territoire il y a une recherche d'un tourisme **apaisé**, fondé sur la randonnée, la découverte, la culture, la gastronomie, les sports de nature...

Le développement économique doit s'appuyer sur ce levier et ce potentiel. Pour cela, il faut continuer à professionnaliser les acteurs du tourisme mais aussi sensibiliser les habitants. Des actions de communication, des formations, des aides et des incitations sont à mener ou à prévoir. Il faut y associer les écoles pour faire prendre conscience aux futurs habitants de la valeur de notre territoire.

Le tourisme est une activité qui peut être encore fortement développée. En effet, si le territoire est fortement touristique, c'est surtout grâce à ses grands sites. Un tourisme d'accueil, diffus, valorisant la nature et offrant des activités de randonnée et de loisirs peut encore être développé. Un tourisme industriel pourrait aussi être envisagé (agroalimentaire, agriculture...). Quant à la valorisation des 6 000 résidences secondaires, c'est 15 000 et 25 000 personnes qui consomment sur le territoire.

L'augmentation de la fréquentation aura des conséquences sur l'urbanisme l'eau, l'assainissement, l'environnement... C'est du ressort du SCOT d'anticiper les conséquences.

Randonnée

Des éléments de réflexion

La randonnée est très pratiquée par les habitants comme par les touristes. Son succès ne se dément pas d'autant plus qu'il s'agit d'un loisir gratuit et bon pour la santé. La plupart des communes disposent de circuits de randonnées pédestres plus ou moins bien entretenus par des bénévoles. Un plan départemental de randonnée a été mis en place.

L'activité randonnée pédestre sera complétée par l'itinérance à vélo grâce au vélo électrique. Il va falloir créer des circuits et adapter ceux qui existent. Le coût de création de pistes étant élevé il faut réfléchir à créer des circuits avec des tronçons multi-usagers (véloroutes = petites routes de campagne limitées à 20 km à l'heure).

Le Nord du Lot est traversé par les itinéraires nationaux ou européens (espace)... Il sera important de s'inscrire dans les schémas régional et départemental pour faire de notre territoire un territoire cyclable d'excellence grâce, entre autres, au projet de Voie Verte, porté par le SCOT, le long de la Dordogne

Le vélo électrique permet à tous de circuler à vélo même dans endroits à fort relief. Son autonomie est de plus de cent kilomètres sur le plat à 40 kilomètres si les côtes sont nombreuses. Il est très économique à l'usage (un euros pour 1000 kilomètres), très fiable. Des loisirs liés au VTT électriques pourront trouver place sur notre territoire.

Beaucoup de travail reste à faire en ce qui concerne la sécurisation des déplacements à vélo (éducation des habitants et aménagements de certains tronçons routiers dans les lieux dangereux pour les vélos (par exemple entre Souillac et les deux plus importants campings du secteur).



[Regardez une vidéo de présentation de la roue électrique](#)

Des propositions d'actions :

- Création et harmonisation des pistes cyclables ou de voies vertes.
- Un projet de voie verte existe le long de la Dordogne qui reste un des parcours les plus attractifs. À partir de cet axe, des boucles pourraient monter sur les Causses et les coteaux pour irriguer les autres communes.
- Un travail de cartographie devrait être mené à l'échelle intercommunale puis communale.
- Une action de sensibilisation des conducteurs de voitures au respect des vélos est à prévoir.
- Des conventions d'entretien pourraient être passées entre l'OTVD et les associations de randonneurs.
- Des aires sécurisées de stationnement des vélos pourraient être créées dans les bourgs touristiques ou près des commerces.
- La labellisation « accueil-vélo » pourrait être déployée sur le territoire.
- Les gares de Souillac et de St-Denis pourraient être adaptées pour en faire des pôles

d'échange ; parking relais, gare routière pour bus, connexion avec les autres modes, dépose minute, attente taxi, parking vélo³⁵, information multimodale affichée et lisibilité de cette information, services divers...

- Proposition de randonnées découvertes à vélo électriques avec un guide local.
- Sécuriser les déplacements sur les axes touristiques entre lieux d'hébergements et bourgs centre (exemple : entre campings de la Paille et de la Draille et Souillac).
- Etc.

Implication des habitants dans le développement touristique

Des éléments de réflexion

De nouvelles façons de voyager se mettent en place.

5 millions de voyageurs ont séjourné dans un logement loué sur Airbnb en France depuis la création du site. Fondée en 2004, Couchsurfing (lits chez l'habitant) rassemble 10 millions de membres dans 200 000 villes. Le site a aussi suscité 520 000 événements organisés entre couchsurfers. Vizeat (manger chez l'habitant) a été lancé durant l'été 2014 rassemble déjà 1 500 hôtes. Tripconnexion : propose d'être mis en relation avec des acteurs locaux pour organiser son voyage. WorldCraze propose d'être mis en relation avec un voyageur afin qu'il nous achète des produits durant son voyage; produits que l'on ne trouve pas dans notre pays ou vendus moins cher ailleurs.

Internet sera présent partout dans le parcours touristique. Le schéma ci-après détaille de nouvelles pratiques touristiques (une puce dans vos valises les surveille lors des transferts, votre voiture pourra être louée pendant votre voyage à partir du parking de l'aéroport, vos guides seront des habitants, vous logerez dans une résidence secondaire, vous irez manger chez des habitants...)

³⁵ La politique de la SNCF n'est plus orientée vers l'offre de wagons adaptés au transport des vélos mais à la location de vélos sur place.



Sur notre territoire, la demande d'hébergements touristiques est amenée à se développer mais il y a un manque de lits. Toutefois, un logement sur 5 est une résidence secondaire et il y a 2 500 logements inoccupés. Des incitations ou des informations ciblées pourraient être apportées aux propriétaires.

L'envie de découverte et la recherche d'expériences authentiques vont se poursuivre. En compléments des acteurs professionnels du tourisme, les habitants sont aussi responsables de la réussite de l'expérience touristique. Il faut les mobiliser activement pour améliorer l'accueil global et valoriser les richesses identitaires du territoire.

Le smartphone, considérée comme la principale invention de ces dernières années par l'ampleur qu'il prend dans nos vies et les services qu'il rend (téléphone, ordinateur, appareil photo, caméra, radio, lecteur vidéo, enregistreur vocal, GPS, terminal de santé, comparateur de prix, traduction vocale, terminal de paiement...), va continuer à révolutionner tous les secteurs d'activité. Dans le tourisme, le mobile est omniprésent. Recherche de lieu, distribution d'informations en temps réel, guidage et signalisation... cela va impacter très fortement la signalisation routière, les offices de tourisme, la promotion, l'itinérance...

Des propositions d'action

- Inciter les propriétaires de résidences secondaires à les louer.
- Inciter à la création de services mutualisés pour accueillir les clients à leur arrivée et entretenir les logements... (service de conciergerie par exemple).
- Sensibiliser les services institutionnels (bureaux de poste) et les commerçants, à l'accueil touristique.
- Désigner des conseillers municipaux chargés du tourisme dans chaque mairie.
- Repérer toutes les chambres et résidences louées pour mieux collecter la taxe de séjour.
- Mettre en avant les produits locaux et les recettes (truffe, mique, merveilles,

boulegou...) ; créer des recettes avec le lycée hôtelier de Souillac et les mettre en avant ; valoriser les circuits courts et leurs canaux de distributions (marchés de producteurs, ventes directes, visites de fermes...) - (cf. l'action plan de valorisation des circuits courts dans la partie agriculture). Créer une image de marque du territoire plus complète (au-delà de l'AOP Rocamadour par exemple).

Tourisme, habitat et paysages ³⁶

Des éléments de réflexion

De plus en plus les paysages et les villages traditionnels qui en sont une composante, sont un attrait touristique. Ils suscitent une émotion auprès des touristes, citadins la plupart du temps ou étrangers. Ils sont identitaires de notre région (Vallée de la Dordogne, villages du causse...). Ils sont un levier d'excursion ou de randonnée. Pour 9 français sur 10, la campagne est d'abord associée à des paysages ³⁷ (et non à des paysans, paradoxalement).

Il est impératif de préserver et valoriser la nature, les paysages et certains villages. Les PLU et PLUi³⁸ devront imposer des protections architecturales adaptées : rigoureuses dans les villages touristiques, plus souples dans les lotissements.

Le tourisme de nature, le tourisme apaisé, le tourisme culturel seront avides de paysages mis en valeur, entretenus, expliqués et pour certains sanctuarisés. Dans certaines zones très touristiques, des actions de reconquêtes de certains paysages sont menées.

Sur notre territoire, nous avons de nombreux points de vue. Mais ils sont mal signalés et mal équipés. Nous avons des villages magnifiques, mais ils sont souvent plus ou moins dénaturés par des constructions inappropriées.

Sur le causse, les paysages pastoraux et la forêt sont des atouts. L'environnement est de qualité, le bâti aussi, la biodiversité existe. Le SCOT recommande d'avoir une politique de sauvegarde et de préservation. Aux élus de la mettre en œuvre en s'interdisant le laisser-aller qui caractérise certaines zones.

Dans la vallée, la Dordogne est un trésor touristique. Le contrat de destination et le contrat nature en prennent acte et proposent des actions.

On dénombre sur le territoire du SCOT :

- 39 sites inscrits, essentiellement concentrés sur la vallée de la Dordogne (Gluges, Montvalent, Lacave, Vayrac, Carennac, Loubressac), le village de Martel, la vallée de l'Alzou, le secteur de St Céré et le village de Sousceyrac, etc.
- 3 sites classés (Rocamadour, Padirac, Autoire),
- 3 ZPPAUP³⁹ (Autoire, Bretenoux, Sousceyrac),
- 106 monuments historiques,
- 47 châteaux et édifices remarquables de type tour, donjon, moulin...

³⁶ Voir aussi habitat ci-dessous

³⁷ Source enquête DATAR

³⁸ Plan Local d'Urbanisme intercommunal

³⁹ Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Des propositions d'action

- Identifier les paysages identitaires, les signaler, les mettre en valeur pour les touristes et les entretenir ;
- Recenser les lieux pollués, les erreurs paysagères, les déchets... Mobiliser les habitants pour mener deux fois par an des « opérations communes propres ». (Gignac mène une telle opération depuis plusieurs années dans le cadre de son Agenda 21).
- Sauvegarder les caractéristiques paysagères du territoire (action SCOT) ;
- Sanctuariser les cœurs de villages traditionnels (action SCOT) ;

Autres pistes d'actions touristiques à plus long terme

- S'orienter vers la destination touristique intelligente (connexion totale des équipements pour faciliter la planification de transport/hébergement en temps réel, offrir une expérience de visite supérieure via la domotique, réalité augmentée, etc., faciliter son voyage grâce à la traduction automatique et des recommandations adaptées, faciliter le partage d'avis et de recommandations.
- S'appuyer sur des éléments ludiques/historiques pour créer de nouveaux attraits touristiques (Uxellodunum et les gaulois) ; fêtes médiévales ; repas traditionnels, confréries...

Agriculture et agroalimentaire

Des éléments de réflexion

La campagne a changé de nature. Elle était agricole ; elle est devenue et sera aussi un espace résidentiel, touristique et ludique.

L'agriculture du Nord du Lot qui a misé depuis longtemps sur la qualité possède des atouts à préserver. Elle n'a pas vocation à produire des matières premières destinées à être commercialisées sur le marché mondial. Elle doit donc rester multifonctionnelle, agroécologique, productive, garante de biodiversité et de paysages de qualité, valorisée par le tourisme, autre pilier de l'économie locale.

La valorisation des productions agricoles repose sur 2 stratégies différentes mais complémentaires pour les exploitations du territoire :

- des filières organisées autour d'outils coopératifs dominants ou de structures privées (régime d'intégration en volaille notamment) ;
- des filières courtes favorisant la vente directe aux consommateurs.

L'élevage est encore très présent et contribue au maintien de la qualité des sols. Les exploitations laitières sont probablement les plus exposées surtout si elles restent orientées vers la production de lait standard avec un système de production conventionnel de type intensif (maïs ensilage, soja importé, effluents de type lisier...). Le bio (encore peu développé sur le territoire), les systèmes pâturants et le lait de qualité sont des évolutions souhaitables pour l'avenir. En ce qui concerne la production de viande bovine, l'orientation vers un engraissement local et l'élevage en prairie permettent de concilier valeur ajoutée et piégeage du carbone.

Cantaveylot (31 producteurs de la vallée du Lot) est une expérience associative intéressante car elle s'appuie sur une identification territoriale (lait «vallée du Lot») et sur une démarche de qualité nutritive (cahier des charge blanc bleu cœur : richesse en oméga 3)

L'activité fromagère caprine est un pilier de l'économie agricole du territoire du Nord du Lot avec le Rocamadour. Elle est créatrice d'emplois.

Notre territoire est aussi très adapté à l'élevage ovin (savoir-faire, génétique ovine, bâtiments, terrains). Or, il commence à y avoir un déficit de production au niveau national. Les prix sont porteurs et les investissements limités en comparaison d'autres productions. 40% seulement des agneaux vendus sont produits en France et il y a un manque d'agneaux de qualité.

En ce qui concerne les autres productions, l'engagement dans des démarches de qualité permet d'ouvrir quelques marchés avec des potentiels de développement (veau, noix, foie gras, asperge, prune de Carennac, vin de Glanes...)

Le Nord du Lot possède une surface de vergers de noyers très importante (2400 ha ; 85% de la production lotoise) et en augmentation. Une voie d'avenir est celle de la production d'huile de noix.

La filière foie gras pourraient être impactée négativement dans l'avenir par les campagnes contre le gavage (mouvement mondial) et par les épizooties.

Le développement des circuits courts est aussi engagé. Il a plusieurs avantages : augmentation des marges de l'agriculteur, satisfaction des consommateurs, impact positif sur l'économie locale et touristique⁴⁰.

Dans le même ordre d'idée, l'approvisionnement de proximité est une orientation d'avenir très importante et valorisante pour le territoire. À chaque fois que possible, il faudrait privilégier l'approvisionnement local. Si chaque association, chaque municipalité, chaque restaurateur et même les habitants jouaient le jeu, ce sont des sommes importantes qui irrigueraient le territoire et seraient investies dans des entreprises locales (sans compter la plus-value gustative !)

Il y a toutefois des handicaps : la population agricole du Nord du Lot, bien que relativement nombreuse, est vieillissante (60% des exploitants ont plus de 50 ans). L'évolution démographique naturelle aboutira à la disparition de la moitié des exploitations d'ici 2030. Il faudra donc accueillir des repreneurs qui ne sont pas obligatoirement du milieu agricole et mettre en place les conditions de cet accueil. Ce ne sera pas facile sans une politique incitative forte car peu de jeunes ont envie de se lancer dans cette profession très ingrate dans sa forme intensive et les exploitations peinent à trouver des repreneurs. Des pépinières d'entreprises agricoles seraient nécessaires, ouvertes à des personnes issues du milieu non agricole. Des réserves foncières agricoles sont aussi à prévoir pour le maraichage en zones de vallées. Ce qui a été fait pour les ateliers relais pourrait se faire pour des exploitations-relais.

Les agriculteurs sont démoralisés par des surcharges de travail et leurs structures sont souvent fragilisées par le rapport endettement fort / prix bas (mondialisation des échanges). La gestion administrative et fiscale de leur profession est lourde. Ils doivent assimiler quantités de normes et de règlements contraignants. Les agriculteurs ressentent aussi un découragement dû au fait que la société les accuse d'être des pollueurs ; ce qui est vrai en partie mais n'est pas de leur seule responsabilité puisque

⁴⁰ « Ventes directes et circuits courts » - Éditions France Agricole - 2015 et le rapport Cinquante mesures pour lever les freins aux circuits courts.

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250269248303&nl=1>

les consommateurs veulent des prix bas. Et pour finir, ils sont souvent seuls pour faire face à leurs difficultés.



L'agroforesterie est une voie à étudier par rapport au changement climatique. Peut-être aussi faut-il envisager des expérimentations sur d'autres cultures adaptées à un climat plus chaud (figes, vignes, serres de contre-saison, irrigation...)

Le SCOT permettra de limiter l'urbanisation sur les terres à potentiel agricole.

Les agriculteurs devront dans l'avenir jouer pleinement la carte de l'agriculture durable, biologique, devenir des leaders dans le domaine de la préservation de la biodiversité, continuer à jouer la carte de la qualité en allant jusqu'à la commercialisation directe (de préférence en groupe), devenir partenaires du tourisme et se diversifier dans l'offre d'hébergements et loisirs sur une nature qu'ils préserveront et entretiendront.

« TERRES DE FIGEAC, mée gourmande » invite tous les acteurs, artisans, restaurateurs, collectivités, consommateurs, habitants du territoire à :

- Améliorer les connaissances sur les produits locaux ;
- Valoriser les produits et les savoirs locaux ;
- Soutenir les innovations dans ce domaine ;
- Promouvoir les spécificités et les qualités du territoire.

[Regardez la vidéo "Terre de Figeac - Mée gourmande"](#)

Et pour en savoir plus :

<http://www.pays-figeac.fr/terres-figeac-melee-gourmande>



Des propositions d'actions

- Favoriser les circuits courts et l'économie sociale et solidaire (formation, abattoirs collectifs, magasins de vente directe...), l'économie circulaire et l'agritourisme. Il faut engager un plan d'action ambitieux pour que le territoire consomme au maximum en local. Il faut mobiliser les associations, les municipalités, les habitants. Inciter la restauration collective à s'approvisionner le plus localement possible.
- Inciter les producteurs fermiers et artisans des métiers de bouche, à se regrouper pour créer un réseau de magasins collectifs de produits fermiers dans les centres-bourgs.

- Relancer l'élevage ovin.
- Créer une filière huile de noix.
- Ouvrir d'autres pistes de diversification (bois, énergie renouvelables, services aux communes (aide voirie, feux, neige, entretien des points de vue...)).
- Élaborer entre élus et agriculteurs un Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) pour bénéficier des aides du second pilier des fonds européens.
- Favoriser le travail à plusieurs (entraide, regroupement).
- Créer une couveuse de microentreprises agricoles.
- Il serait utile d'étudier (en lien avec Andros) l'idée d'une maison du fruit (découverte, mise en valeur, technologies, variétés...).

La forêt

Des éléments de réflexion

Vers 1850, le lot était déboisé et il ne restait en France que 7 à 8 millions d'hectares de forêt contre 16 millions aujourd'hui (30% de la superficie de la France).

Une étude sur la filière bois sur le territoire du SMPVD montre que le taux de boisement dans le Nord du Lot est de 38%.

Sur les Causses, la forêt joue un rôle important : maintien des sols, limitation du ruissellement, filtration des pluies et fixation des nitrates, limitation de la température en période de canicule, exploitation de bois de chauffage et de fûts pour les bouchots, espace de chasse, de randonnée, composante indispensable des paysages (par contre, elle pourrait être néfaste sur ce plan quand elle colonise les paysages ouverts...).

Sur le territoire, les parcours (landes avec arbres épars) sont des terres agricoles, caractéristiques de l'élevage ovin. Ils constituent des éléments importants pour les exploitations agricoles.

Forêt de taillis, privée, elle est exploitée principalement en bois de chauffage selon des techniques traditionnelles par les agriculteurs propriétaires. La majorité du bois coupé est exploité en bûches mais le granulé se développe. Quelques équipes de bûcherons d'Europe de l'Est font aussi des coupes à façon. Les ventes sont toutefois dépendantes du prix du pétrole. Pour une forêt bien gérée, le bilan carbone est neutre. Le bois est une énergie renouvelable ⁴¹ qui génère des richesses localement. Ce sera aussi une ressource pour l'avenir si la chimie à base du bois se développe au dépend de la chimie à base de pétrole (des recherches sont en cours pour produire de l'éthanol à partir du bois).

Sur le plan touristique, elle est un atout peu exploité. La randonnée pourrait se développer ainsi que les sports de nature (hors saison de chasse, sauf à se partager les usages et à ce que les chasseurs acceptent de ne pas chasser le dimanche, tout au moins après 14 heures).

Certaines communes ⁴² ont sanctuarisé de grandes étendues de bois pour en limiter le mitage et conserver des biotopes pour les grands animaux.

⁴¹ 1 stère de bois sec équivaut à 130 litres de fuel et 1300 kwh.

⁴² Gignac : 200 hectares en zone protégée

Des propositions d'actions

- Protéger les grandes surfaces de forêt ou les forêts remarquables.
- Protéger les arbres remarquables.
- Sensibiliser la population à l'importance de la forêt et à sa préservation
- Passer des conventions entre les divers usagers de la forêt pour un partage équilibré.

EAU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La beauté des paysages et du bâti, la qualité de l'environnement, l'absence de pollution seront dans l'avenir des composantes essentielles de l'attractivité du territoire et des supports de valorisation économique (tourisme, loisirs, santé...)

L'eau

Des éléments de réflexion

Quand elle arrive au sol sous forme de précipitations, l'eau se partage immédiatement en eau verte et en eau bleue. L'eau verte désigne l'eau infiltrée et stockée dans le sol, que consomme la végétation naturelle et l'agriculture (hors irrigation), elle repart ensuite vers l'atmosphère par évapotranspiration. Cette eau verte représente en France la plus grande part (estimée à 479 km³/an - 62%) de l'eau apportée au sol par les précipitations. Quant à l'eau bleue, elle désigne l'eau que l'on voit tous les jours, celle qui ruisselle, qui s'écoule et que l'on peut prélever, en rivière ou en nappe souterraine, et utiliser pour l'irrigation, l'eau industrielle et l'eau domestique. Elle représente en France 38% des précipitations. Mais la gestion du territoire (état de surface du sol, couverture végétale, drainage, etc.) peut faire varier considérablement cette répartition entre eau verte et bleue. On parle enfin d'eau grise pour désigner l'eau qui a été souillée, dégradée, rendue inutilisable ou dangereuse par des rejets polluants non ou insuffisamment traités.

Concernant les besoins en eau, un citoyen français consomme, par les biens et denrées qu'il produit importe, environ 1560 m³ d'eau par an, dont 92% sont des produits agricoles, 6% de l'eau industrielle, et 2% de l'eau domestique. Ces 1560 m³/an se décomposent aussi en 75% d'eau verte, 8% d'eau bleue et 17% d'eau grise.

On voit toute l'importance dans le cycle de l'eau de sa composante agricole, et en particulier de l'eau verte liée aux sols. La question des sols revêt alors une importance capitale, car ce sont eux, les premiers réservoirs (62% d'eau verte). Or, l'évapotranspiration s'accroît année après année (réchauffement climatique).

Les météorologues et autres observateurs attentifs du ciel et de la terre disent que depuis une vingtaine d'années, les hivers sont chaque année plus doux (diminution du nombre de jours de gel) et les étés, plus secs (augmentation du nombre de jours au-dessus de 25 °C par exemple). La conséquence pour l'approvisionnement en eau est claire : le régime des rivières est perturbé, les variations de leur débit sont plus... variables, les étiages plus précoces, les reprises de débits plus tardives etc. La disponibilité de l'eau en été, quand tout le monde en a besoin en même temps, est plus faible. Le risque d'inondation est à l'inverse plus important.

Localement, on assiste à un raccourcissement des cycles végétatifs, à un stress hydrique de plus en plus important avec des précipitations qui diminuent au printemps et en été et à une augmentation thermique. Le climat est en train de se « méditerranéiser ».

Les étiages sont plus sévères sur les affluents de la Dordogne.

L'axe Dordogne est sous l'influence d'importants équipements hydroélectriques : de nombreux barrages présents sur la partie amont du bassin versant peuvent stocker près d'un milliard de m³ grâce aux chaînes de la Dordogne, la Maronne et la Cère. Les débits sont donc fortement artificialisés. Quelle que soit la période de l'année, l'exploitant a pour obligation de maintenir en aval du barrage du Sablier (dernier ouvrage de la chaîne Dordogne situé à Argentat) un débit de 10 m³/s, indépendamment des débits entrants.

La conscience du risque de crue sur l'axe Dordogne est amoindrie à tort par la population car le stockage de l'eau dans les grandes retenues à l'amont laisse penser qu'elles écrètent les

crues. C'est vrai pour les plus petites mais pas pour les plus gros phénomènes, cas où les barrages sont transparents.

Les crues par ruissellement intense risquent d'augmenter en fréquence et en intensité sur le bassin de la Dordogne.

Les prélèvements d'eau potable ou industriels sont en diminution depuis 2002 sur le bassin de la Dordogne. Les prélèvements agricoles dépendent quant à eux des conditions climatiques. Les années 2003, 2005, 2011... correspondent à des années où les prélèvements agricoles ont été importants et à des années marquées par des étiages relativement sévères (Cère, Bave, Tourmente, Tournefeuille, Céou, Borrèze...). Au cours de ces années, les besoins d'apport d'eau pour les cultures ont été accrus.

Les débits minimum pour la vie biologique des cours d'eau ne sont pas assurés sur certains affluents de la Dordogne chaque année. De nombreux secteurs se retrouvent régulièrement en interdiction de prélèvement pour l'usage irrigation. Il faudra sans doute envisager la création de retenues d'eau collinaires.

La nappe alluviale de la Dordogne est particulièrement sensible aux pollutions du fait du caractère karstique des formations géologiques (transfert rapide dans les formations calcaires des eaux de surfaces vers les eaux souterraines). Il faut réfléchir aux problèmes de traitements des cultures ainsi qu'aux surfaces d'épandage.

La gestion de l'eau ne peut donc être dissociée de la gestion des sols. Les territoires agricoles sur la partie nord Lot représentent 50,7 % de la surface du territoire (650 km² de SAU pour le territoire du SCOT).

Le bassin versant de la Dordogne est un filtre, et beaucoup d'espairs ont été mis dans sa capacité à retenir les polluants. Ce filtre agit cependant à un niveau modéré sur le nitrate (30 à 70%), élément soluble, à un niveau relativement fort sur les pesticides ou le phosphore (95 à 99%) qui ont une forte affinité pour le sol.

EPIDOR a pour but d'agir pour une gestion durable de l'eau et des rivières au service de la communauté du bassin versant de la Dordogne (composé de 6 départements, Gironde, Dordogne, Lot, Corrèze, Cantal, Puy de Dôme). Ses objectifs sont environnementaux et intègrent des activités économiques : la protection et la restauration des milieux, l'amélioration de la ressource en eau, le développement harmonieux des activités économiques liées aux cours d'eau, la promotion et le développement d'un label touristique « vallée Dordogne ».

Des propositions d'actions

- Dans les vallées, maintenir ou réimplanter par l'agro-foresterie les éléments bocagers, bosquets permettant de limiter l'assèchement des sols (ombro-thermie).
- Maintenir et restaurer les zones humides pour diminuer le stress hydrique des prairies permanentes et limiter l'évapotranspiration.
- Privilégier une irrigation plus efficace dans le but d'un meilleur partage de l'eau.
- Adapter les cultures et les prélèvements notamment d'irrigation à la capacité naturelle des rivières à fournir de l'eau.
- Maintien d'une agriculture diversifiée et/ou développement de l'agriculture biologique ou une agriculture à bas intrants sur les secteurs les plus vulnérables, les plus sensibles (aire de captage d'eau potable, territoire de la nappe alluviale de la Dordogne).

Le solaire

S'orienter fortement sur le solaire est une obligation et le territoire y est prédisposé. Il possède d'ailleurs une centrale solaire importante (16 hectares de panneaux) et une seconde est en cours d'installation. Il faut toutefois réfléchir à son intégration avec les paysages.

Les collectivités doivent inciter au renouvelable lié à l'habitat (information, subventions, facilités administratives..). De nouveaux emplois dans ce secteur devraient émerger.

On assiste actuellement, en matière d'énergie renouvelable, à la labellisation de certains territoires en tant que « territoires à énergie positive », c'est-à-dire produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment, on peut s'attendre dans les années à venir à une certification des territoires en matière d'émission de GES. Des territoires comme le nôtre qui laissent une part importante à la prairie et à l'agroforesterie pourraient être bien placés dans ce type de labellisation.

Des propositions d'action

- Développer l'information sur les énergies renouvelables auprès des artisans et des futurs propriétaires.
- Inciter à l'installation des panneaux solaires, photovoltaïque et des citernes d'eau de pluie.
- Inciter les agriculteurs à équiper leurs bâtiments avec des toits photovoltaïques.

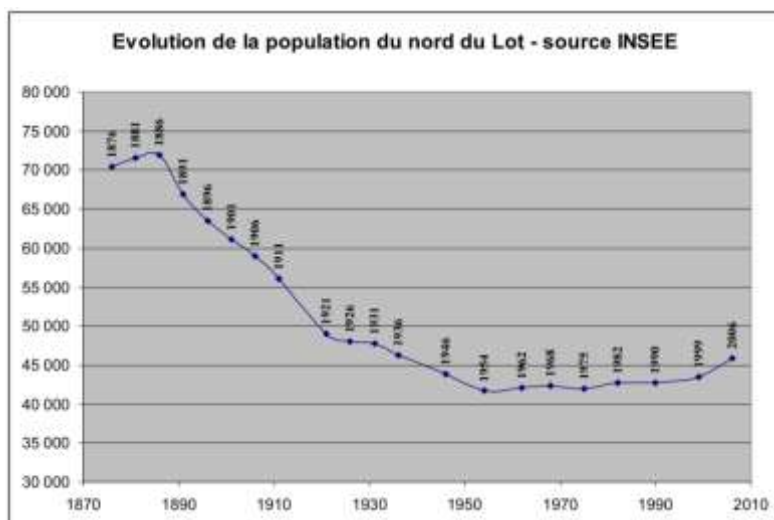
MODE DE VIE ET SOCIAL

Que ce soit pour les habitants ou pour les visiteurs et touristes, le territoire doit miser sur son attractivité et sa qualité de vie. Tout ce qui favorise ces aspects est facteur de développement social et économique. C'est donc au travers de la qualité que doit s'écrire l'avenir du territoire.

Mode de vie

Des éléments de réflexion

Le Nord du Lot a été beaucoup plus peuplé que maintenant.



L'âge moyen de la population est élevé :

Âge de la population	Lot	Midi-Pyrénées	France
Moins de 20 ans	20 %	23 %	25 %
20 à 59 ans	48 %	52 %	53 %
60 ans et plus	32 %	25 %	22 %

L'âge moyen de la population est élevé. Cela génère une économie de service qui est prospère. Cela nécessite aussi de planifier les besoins en santé, d'adapter les logements, d'innover dans le domaine du maintien à domicile, des maisons partagées... Les retraités sont nombreux à choisir le nord et particulièrement quand ils sont propriétaires de leur maison (75% des retraités qui vivent sur le territoire étaient déjà propriétaires de leur maison). Cela va avoir un impact sur l'adaptation des logements (sécurité, automatismes, isolation...). Cela va nécessiter aussi de développer des produits et des services adaptés, en misant notamment sur l'innovation et les nouvelles technologies.

Il y a un travail à faire sur les structures d'accueil pour les personnes âgées (maison d'accueil de village, accueil chez l'habitant, maisons partagées, résidences-services...). Le territoire pourrait aussi se positionner sur l'accueil en maison de retraites pour des citoyens extérieurs ⁴³.

⁴³ Ordre de prix mensuels : à Paris de 2745 à 4575 euros, en banlieue de 1830 à 2740 euros, en province de 1525 à 1830 euros.

Pour rajeunir la population, il faut de nouveaux habitants (60% des nouveaux arrivants sont ont moins de 40 ans). Pour cela, le rapport à l'emploi est primordial, puisqu'il s'agit du principal facteur d'installation durable des populations actives.

Les étrangers résidents sont nombreux sur le territoire. Ils contribuent à l'économie locale et leurs maisons participent à l'hébergement touristique (reste parfois à les identifier pour collecter une taxe de séjour quand il s'agit de location). Si l'Europe prend une dimension plus sociale, on peut imaginer qu'ils seront beaucoup nombreux dans l'avenir à choisir notre région pour s'installer et y créer des entreprises. On peut toutefois remarquer que le territoire ne facilite pas toujours leur intégration. Peu d'informations leur sont destinées, l'accueil n'est pas toujours à la hauteur.

La proximité des services est importante mais l'avenir verra se développer un développement des achats par Internet et des services sophistiqués de livraison.

La solidarité va croître grâce à Internet et à l'amélioration des réseaux numériques (investissement prioritaire de l'avenir). Le troc, l'échange des travaux, les échanges de compétences vont se développer.

L'économie du partage touche de plus en plus de secteurs : la Dépanne ou Zyllok pour les outils de bricolage, les accessoires de puériculture, les consultations juridiques, l'auto-école... 25 % des Français ont déjà covoituré pour aller au travail, 24 % pour partir en week-end et 19 % pour partir en vacances, selon un sondage Ipsos/Vinci autoroutes de septembre 2015. Cela aura un impact sur les transports collectifs locaux qui s'orienteront plus sur des transports à la demande ou du covoiturage à faible participation financière.

Des propositions d'action

- Mettre en place des actions de promotion (en liaison avec les résidents étrangers ou propriétaires de résidences secondaires par exemple) pour attirer de nouvelles populations à proximité de l'aéroport et de l'autoroute.
- Mieux accueillir les étrangers : documents en anglais, informations ciblées... Il faudrait aussi développer leur rôle d'ambassadeurs touristiques.
- Développer les maisons d'accueil de personnes âgées dans les villages pour qu'elles puissent rester dans leur cadre de vie.
- Essayer de faire venir des personnes extérieures au territoire dans les maisons de retraites.

Habitat

Les études SCOT ont bien fait ressortir les inconvénients d'un habitat éloigné des centres-bourgs et trop extensif : coût élevé pour la collectivité (réseaux, ramassage scolaire, lutte contre l'incendie...), atteintes au paysage, dépendance à l'automobile, éloignement des lieux d'emplois.

Une urbanisation dynamique, dans le prolongement des formes urbaines de nos principaux bourgs est souhaitable. Le Scot prévoit un besoin de 4500 nouveaux logements d'ici à 2030. Cet accroissement devra se faire plutôt en réhabilitation ou en occupant les logements vacants dans les centres villes ou à leurs abords en densifiant l'urbanisation avec des caractéristiques

d'une « composition rurale » (jardin enclos, espaces publics, mixité sociale autour des services et commerces de centre-ville,...).

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) estime que les bâtiments représentent aujourd'hui 42% des consommations d'énergie et 25% des émissions de gaz à effet de serre. Un quart des immeubles de notre parc immobilier, construit après la Seconde Guerre mondiale sans aucune norme environnementale, sont de vraies passoires énergétiques. En 2008, la France s'est engagée à réduire ce gaspillage de 38% d'ici à 2020, lors du Grenelle de l'Environnement. Cela représente la bagatelle de quelque 30 millions de logements à rénover, soit 80 % de l'ensemble du parc immobilier français, à raison de 750.000 logements par an. Depuis 2013, les constructions neuves doivent répondre à la norme BBC (Bâtiments Basse Consommation) et la loi de transition énergétique de 2015 en a remis une couche sur la performance énergétique du bâti.

Malgré tout, le coût des logements reste très élevé et même si l'on peut imaginer que la construction collaborative se développera, d'autres solutions se mettent en place qu'il faudra intégrer dans notre conception de l'urbanisme et de paysages.

Le micro habitat, l'habitat nomade, l'habitat temporaire, l'habitat préfabriqué vont se développer. La construction par des robots avec des techniques très différentes bouleversera l'artisanat.

Les exemples suivants sont à mettre en rapport avec le coût d'une maison individuelle qui est de 130 000 euros environ pour 100 m².



14m² : Transportable en hélicoptère ou en camion, cette habitation se pose partout

Photo 5/5

© DR

La société espagnole Abaton a conçu une maison qui se déménage facilement pour être placée n'importe où : en pleine campagne comme sur le toit d'un immeuble (dans ce cas, elle est déposée directement par hélicoptère, suspendue par les deux crochets sur le toit). La version de base mesure 14 mètres carrés et se compose d'une chambre et d'une salle de bains, pour 21 900 euros. La plus grande fait le double et accueille, en plus, un agréable séjour avec cuisine ouverte, pour 42 800 euros. La maison est fabriquée en bois, avec un enduit ciment (www.abaton.es).



7,5m² : La cabane Diogène, le rêve minimaliste d'un grand architecte

Photo 2/5

© DR

L'architecte Renzo Piano (à qui on doit Beaubourg) a créé cette habitation de 2,5 mètres sur 3, juste assez grande pour contenir un lit, une table, une cuisine et une douche. Réalisée en bois et recouverte d'aluminium, elle est autosuffisante, grâce à des panneaux solaires, un réservoir d'eau de pluie et des WC biologiques. Un habitat minimaliste dont l'architecte dit avoir toujours rêvé et qui ne l'empêche pas de réaliser par ailleurs de gigantesques bâtiments, comme la tour Shard à Londres, la plus haute d'Europe (www.rpbw.com).

Des propositions d'actions

- Réaliser un document qui liste les préconisations et les obligations en termes d'architecture et le diffuser largement (habitants, artisans, élus, lycées, écoles...)
- Former les artisans et les professionnels de la construction à un habitat moderne, accessible financièrement mais qui s'inscrive bien dans les paysages du Nord du Lot. La Bourriane a travaillé sur ce thème. SCOT et PLUi fixeront les contraintes.
- Penser les formes urbaines et architecturales pour que les constructions nouvelles et anciennes cohabitent harmonieusement (action SCOT) ;
- Sensibiliser les enfants des écoles aux paysages (une des composantes de la formation des enfants aux richesses de notre territoire) ;
- Mener des diagnostics thermiques et engager des programmes d'isolations conséquents.

Transport

Des éléments de réflexion

A moyen terme (3, 5 ou 10 ans ?), le prix de l'énergie produit par les énergies fossiles va fortement augmenter. Il faut dès à présent s'y préparer en engageant les actions et investissements qui permettront à chacun d'être moins dépendants à l'avenir de la voiture à propulsion thermique. L'inertie des comportements (en France, 10% des déplacements en voiture font moins de 500 m, et 52% font moins de 3 km) et le très lent renouvellement du parc automobile (moyenne d'âge des véhicules circulant en France : un peu plus de 8 ans)

nécessitent que les actions des pouvoirs publics anticipent la situation où le prix du km roulé aura doublé par rapport à la situation actuelle.

Les déplacements à pied ou en vélo se sont considérablement réduits depuis 20 ou 30 ans. Et pourtant ils sont particulièrement bénéfiques à la santé, à tous âges. Pour autant, faut-il qu'ils puissent se faire de façon sécurisée, vu l'augmentation de la circulation automobile. Alors viendra le temps où nos enfants pourront, comme leurs aînés, reprendre en grand nombre le chemin de l'école ou du collège distant de 1 ou 2 km.

Sur un territoire comme le nord du Lot où seulement 3% des déplacements s'effectue en transport public, c'est une réflexion globale qu'il faut engager pour réussir à modifier significativement un système de transport où la voiture est actuellement totalement dominante. Cela passe par l'élaboration d'un schéma de déplacements durables (cheminements piétons, pistes de vélos, aires de covoiturage, transports à la demande, voies cyclables dans les agglomérations, réseaux de bornes électriques,...).

« La continuité dans la chaîne de transport suppose que les lieux d'échange que sont les gares soient accessibles (y compris aux personnes à mobilité réduite) et faciles d'usage, que en conséquence elles proposent des fonctionnalités utiles au voyage, à savoir : parking relais, gare routière pour bus, connexion avec les autres modes, dépose minute, attente taxi, parking vélo, information multimodale affichée et lisible de cette information, services divers ... »⁴⁴.

Des propositions d'actions

- En zone urbaine, développer les voies partagées (voie partagée : une chaussée unique permet le partage de tous les modes, voitures à 20km/h, vélos, piétons) qui sont aussi un attrait pour les touristes ;
- A proximités des services (écoles, terrains de sport, terrains de jeux, mairie, salle des fêtes, centres de soin, cimetière, etc), des commerces et des lieux d'activités, créer des cheminements piétons, voire cyclistes, sécurisés ;
- Améliorer le revêtement des chemins de randonnée qui peuvent servir quotidiennement pour certains déplacements ;
- Aménager des parkings à vélos sécurisés et fonctionnels ;
- Réaliser des voies vertes qui servent autant aux touristes qu'aux habitants de notre territoire ;
- Structurer, rationaliser et compléter les transports à la demande organisés par les mairies ;
- Faciliter le co-voiturage ;
- Mettre en place un réseau de bornes électriques ;
- Repenser l'offre de transport public disparate (trains, autocars sncf, autocars départementaux, transports scolaires accessibles à tous) qui est souvent mal adaptée aux besoins de la population ;
- Créer un site internet qui recense toute l'offre de transport public (y compris le transport à la demande) utilisable dans le nord du Lot, et qui soit aussi une plateforme pour faciliter le co-voiturage.

⁴⁴ Prospective SNCF.

Réseaux numériques

En ce qui concerne le déploiement des réseaux numériques, c'est un axe majeur pour le territoire. Le département engage un lourd programme de raccordement à haut débit (et il faut souhaiter que l'innovation technologique ne rende pas obsolètes les investissements projetés). Des réseaux cohabiteront : un réseau à bas débit qui connectera les objets du quotidien (privés comme publics) et un très haut débit par fibre optique en cours pour certaines villes. À moyen terme, c'est par les ondes que ce feront les échanges dans l'avenir (portable et tablettes). La 5G remplacera probablement tous les fils.

Social

Des éléments de réflexion

Le territoire manque d'attractivité et d'image pour les jeunes. Pour se réunir, la plupart des lieux sont payants et peu de communes mettent des salles en permanence à leur disposition. Un tiers des personnes qui quittent le territoire sont des moins de 25 ans (études, premier emploi...) C'est nécessaire mais il serait bien qu'ils aient à terme le projet de revenir. C'est un choix qui se déterminera en amont, en famille ou lors du parcours scolaire si le territoire est perçu comme attractif par ses habitants. Quelques-uns y reviennent pour passer leur retraite (23% des arrivants sont des retraités mais seulement 1 sur 6 est originaire du territoire).

Parmi les chômeurs, il y a des personnes qui ne travailleront pas (ou plus) et plus encore il y a des jeunes sans emploi dont les parents eux-mêmes n'ont pas travaillé. Ceux-là, devront trouver un chemin assez sinueux et aléatoire, entre économie collaborative et de troc, aides sociales et une certaine débrouille personnelle. Pour les plus fragiles, l'isolement et les difficultés d'insertion, les rangeront du côté des exclus avec leur lot de dépressions, maladies ou délinquance (cf. Le parlement des invisibles de Rosenvallon).

Des propositions d'actions

- Soutenir les associations d'insertion sociale et professionnelle (comme l'Association Emploi Insertion Projet (APIE) ou l'association Initiatives emploi) qui sur le territoire permettent de réinsérer des personnes motivées dans la vie professionnelle. Par des petits chantiers dont sont bénéficiaires les privés, les communes et les associations, elles forment et remettent des personnes au travail. Il serait possible d'élargir leur champ d'action.

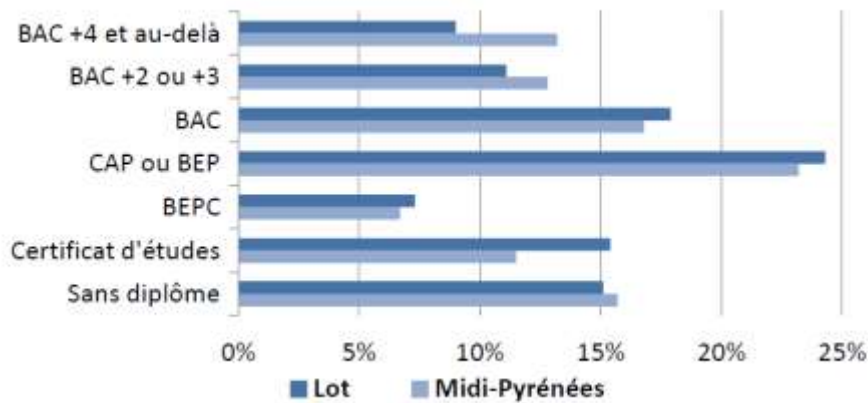
Formation

Des éléments de réflexion

Dans l'avenir la formation ne sera plus exclusivement du ressort de l'éducation nationale ou de structures spécialisées. L'apprentissage sur Internet, la formation au sein de l'entreprise prendront progressivement plus de place. La formation continue se développera.

Aujourd'hui plus les gens sont formés, plus ils sont mobiles et plus ils sont mobiles, plus leurs emplois sont rémunérateurs.

Le niveau moyen de formation est inférieur à la moyenne régionale :



Il est toutefois en adéquation avec ce que recherche la plupart des entreprises du secteur excepté pour les entreprises industrielles ou de haute technologie. Pour ces dernières, il semblerait qu'elles peinent à recruter ou à conserver leurs employés.

L'existence à Figeac d'un pôle de formation sur la mécanique et d'un pôle de formation sur les composites est une chance du point de vue des acteurs industriels. Ce pôle pourrait devenir l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Figeac en étant, en liaison avec les industriels, la colonne vertébrale d'une stratégie de la formation sur le territoire ⁴⁵

Beaucoup d'élèves (même en terminale) ne savent pas quel métier ils veulent faire, ni même quels métiers les tentent. C'est souvent la première année de fac dans des filières assez floues (psycho, langues...), qui permet la réflexion. Les lycées devraient se saisir de ce problème et inscrire dans leurs programmes une aide aux choix professionnels futurs.

Des propositions d'action

- En partenariat, élus/entreprises, renforcer tous les pôles de formation du territoire car les jeunes se fixent souvent à proximité de leurs lieux de formation.
- Quand les élèves sont en phase d'orientation vers un métier, il faut les faire rencontrer les entreprises et les artisans du territoire.

⁴⁵ Des métiers et des compétences en Pays de Figeac, Éléments de stratégie en 2030

GOVERNANCE LOCALE

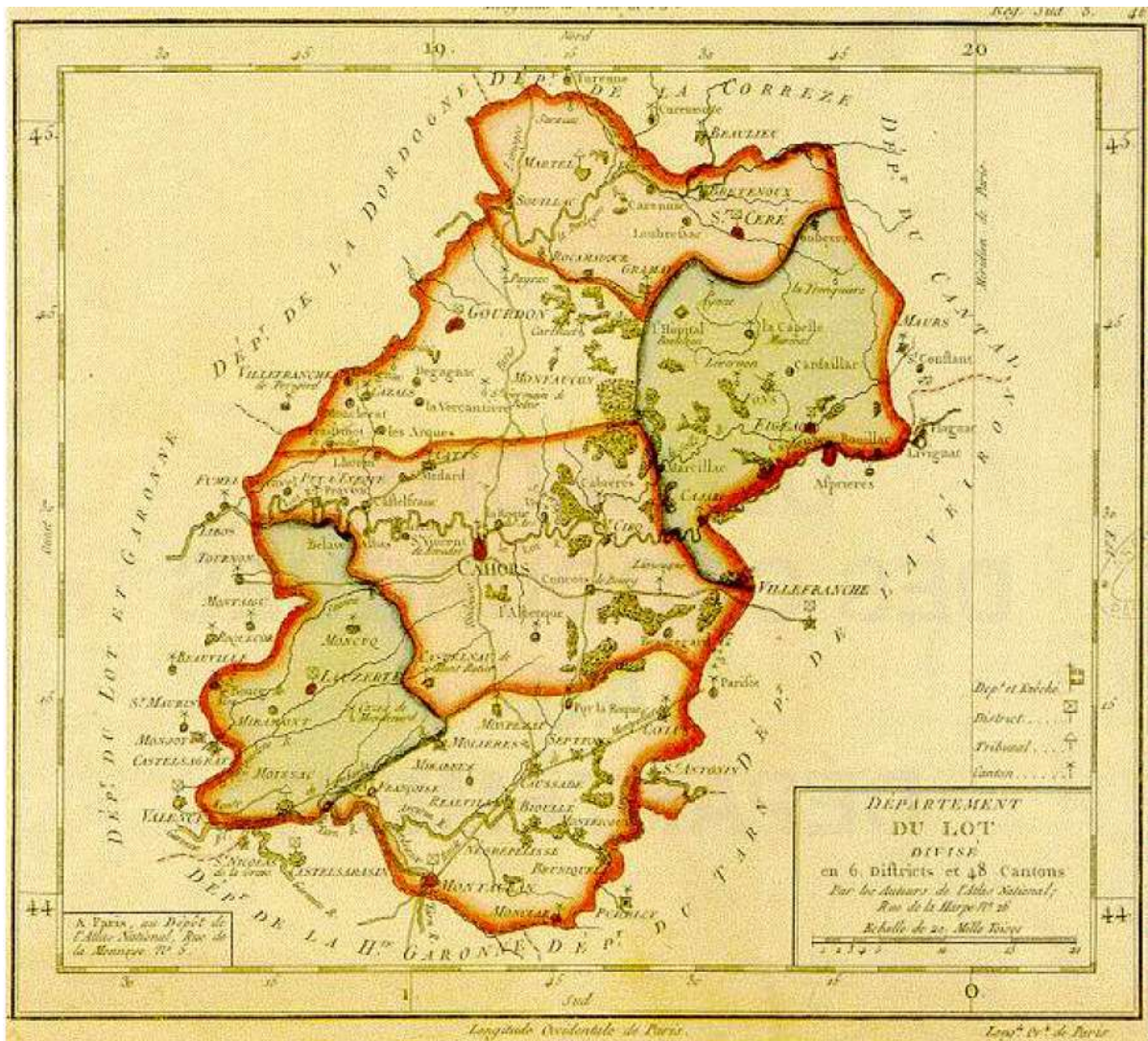
Des éléments de réflexion

L'échelle territoriale

« Big is beautiful » semble être une loi qui s'impose. Grandes régions, grandes intercommunalités, grandes structures... Au final, l'avenir dira si cette centralisation a apporté ou non les économies et l'efficacité annoncées.

Cela a l'avantage d'une vision plus cohérente des territoires, de la mutualisation des services, de moyens d'actions supérieurs, d'une approche plus technicienne... D'un autre côté, le processus de la décision publique est plus complexe.

Les décrets des 15 et 16 janvier... 1790, subdivisaient les départements en districts (eux-mêmes subdivisés en cantons). 225 ans après nous sommes (presque) revenus au découpage proposé par Jean Cassini. L'assemblée de district correspondait à notre actuel conseil communautaire.



La représentation ⁴⁶

Faute de débat citoyen ⁴⁷ largement ouvert, les habitants se reconnaissent de moins en moins dans l'action mise en œuvre par leurs représentants (absentéisme aux élections, absence de débat, abstention aux élections, désintérêt de la politique locale, défiance envers les élus, orientation vers des partis extrémistes).

C'est en s'ouvrant aux citoyens que les institutions pourront surmonter leur fragilité. Pour cela, les technologies de l'information et de la communication offrent des outils insuffisamment exploités.

Le référendum local est ouvert à toutes les collectivités territoriales depuis la révision constitutionnelle du 28 mars 2003 (art. 72-1 al. 2 de la Constitution). Ses modalités ont été précisées par la loi organique du 1er août 2003.

La transparence et l'information

Les citoyens mal informés attendent tout des élus. La notion de compétence qui définit les secteurs dans lesquels les collectivités territoriales peuvent agir, doit être expliquée. Même si les citoyens sont de plus en plus consultés ou informés (le SCOT Nord du Lot, par exemple, met en place 15 réunions publiques au cours de son élaboration), il faut trouver des moyens nouveaux pour mieux les impliquer. La technologie du web permet maintenant de toucher facilement un maximum de personnes. La politique locale doit s'emparer des réseaux sociaux pour expliquer, informer, sensibiliser, mobiliser l'immense ressource de compétences et d'actions que représentent les citoyens.

Le projet

« Là où il n'y a pas de projet, il n'y a que des rivalités ». Il est fondamental d'afficher et de situer les actions menées dans le cadre d'un projet de développement conçu et validé par les plus grand nombre possible de citoyens concernés.

Le schéma de cohérence territorial est un document prospectif d'aménagement du territoire : il définit les règles du développement en matière d'occupation du sol, de niveau d'équipement (santé, commerce, loisirs, etc.), de liaisons routières et de communication (télécom,...) et de réseaux divers (dont assainissement), d'implantations industrielles, commerciales et économiques (dont l'agriculture et le tourisme) ; enfin il veille au respect de l'environnement naturel sous toutes ses formes (boisement, eau et zones humides, bio-diversité animale et végétale dans leur continuité, etc.) et de l'environnement patrimonial (bâti et paysager).

Dans le temps se succèdent :

- Une étude et un diagnostic du territoire (réalisé en 2014) ;
- puis un projet d'aménagement de de développement durable (PADD) qui décrit les grands objectifs que le territoire se fixe en terme d'urbanisme (réalisé en 2015) ;
- puis en 2016 un document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui mettra en place des moyens pour parvenir aux objectifs fixés.

Cette démarche est plus complète que les démarches précédentes, qu'avait engagées le territoire concernant son développement.

Depuis que les communes travaillent ensemble, un grand nombre de réalisations et d'actions positives

⁴⁶ Consultez le rapport du groupe de travail sur l'avenir des institutions – Assemblée nationale 2015 présenté par Claude Bartolone et Michel Winock. Téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000692.pdf>

⁴⁷ Le débat citoyen doit permettre la participation aux réflexions sur les orientations, les projets, les actions et l'analyse des résultats

ont été menées. Beaucoup aussi n'ont pas été menées à terme et des erreurs ont été faites. Parmi les raisons que l'on peut identifier, (et que la démarche SCOT permettra d'éviter de reproduire, tout au moins peut-on l'espérer) les deux principales sont :

- qu'il s'agissait d'études qui identifiaient bien les problèmes mais qui n'ont pas débouchées sur des solutions, faute de moyens, de maturité du territoire et/ou de volonté politique (les préconisations en terme de respect des paysages et du patrimoine bâti, par exemple, étaient identifiées de la même façon et avec les mêmes termes, il y a trente ans) ;
- soit parce qu'il s'agissait de démarches sectorielles et cloisonnées ayant des difficultés à travailler en synergie (Association de développement de la vallée de la Dordogne, Syndicat divers...).

On comprend bien que le DOO étant opposable juridiquement, il pourra modifier les choses si tant est qu'une réelle volonté politique lui soit associée.

L'évaluation ⁴⁸

L'évaluation est une appréciation sur une action publique, une aide à la décision politique et une explication aux citoyens.

Le souci de garantir l'objectivité de l'évaluation, explique la nécessité de recourir à l'expertise externe ou neutre. Il y a aussi grâce à l'évaluation des économies potentielles importantes d'argent public.

L'évaluation nécessite des débats en amont et en aval de la mise en place du dispositif. Ces débats sont nécessaires pour développer une culture de l'évaluation.

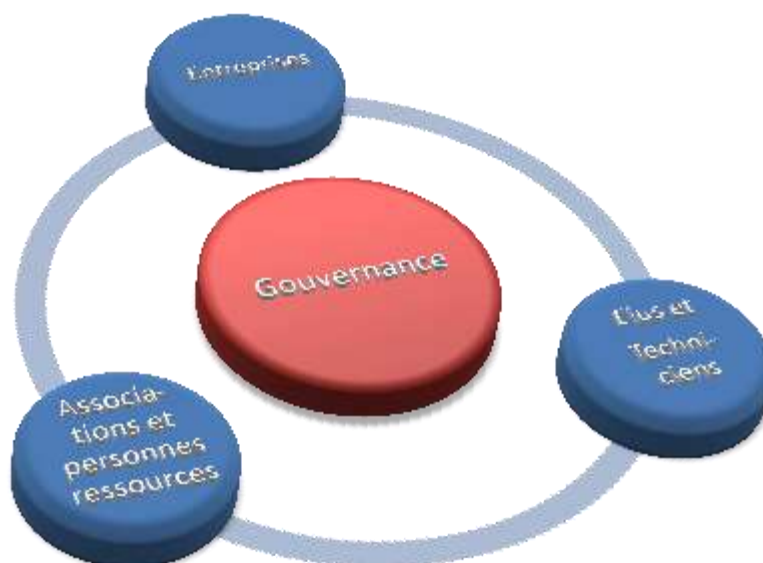
	Contrôle	Contrôle de gestion et pilotage	Audit	Évaluation
Objet	Vérifier la conformité à la réglementation	Suivre l'exécution des actions	Réduire les risques	Optimiser les effets/ besoins Évaluer et expliquer les écarts entre effets attendus et atteints
Normes, référentiel	Lol, règlement, (cadre comptable)	Programme fixé <i>ex ante</i>	Standards professionnels	Références à construire en fonction des objectifs
Conséquences	Sanctionner un écart : amendes, poursuites judiciaires	Rectifier la trajectoire : dialogue de gestion	Alerter : Recommandations, rappel à l'ordre	Améliorer la décision politique

Source : ce tableau est inspiré des travaux d'Annie Fouquet – *in* Drees, Actes du séminaire de 2011, *op. cit.*

Un axe d'amélioration serait de limiter l'enchevêtrement des structures. En-deçà des échelons commune/intercommunalité/département/Région/État/Europe, la situation se complexifie localement : intercommunalité, syndicat mixte, pôle territorial rural... Ces structures gèrent des procédures multiples sur des territoires variables. Les fonctions se scindent rendant difficile la lisibilité de l'organisation. C'est complexe et coûteux. Il faudrait rassembler toutes les fonctions au sein d'une même structure avec un fonctionnement plus efficace.

Un autre point plus pratique concernant la gouvernance locale est l'analyse du rapport efficacité/coût des déplacements des élus. Il faudrait d'urgence réfléchir pour voir quelles réunions nécessitent la présence réelle des élus et mettre en place pour les autres réunions, des méthodes de télétravail et de validation par Internet.

⁴⁸ Promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques – Conseil économique, social et environnemental septembre 2015 – Rapporteur : Nasser Mansouri-Guilani. Téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000666.pdf>



Des propositions d'actions

- Se doter d'un moyen de faire participer la société civile au travers d'un outil fonctionnel et considéré par les élus comme un partenariat constructif.
- Donner plus de place à la prospective⁴⁹, aux débats et à l'évaluation dans le fonctionnement des structures institutionnelles locales.
- Limiter la bureaucratie et simplifier drastiquement le fonctionnement des structures locales.
- Proposer aux élus du territoire des programmes de formation en communication, management et gestion de projet.
- Mettre en place une procédure de référendum d'initiative populaire local pour donner aux citoyens un véritable « pouvoir d'interpellation ». Quorum et contrôle seraient évidemment nécessaires.

⁴⁹ Ce document y contribue.

ANNEXES

Liste des contributeurs au 1 février 2016

Élus		
DUHEM	Didier	VP Cauvaldor ; Président de la commission « Activités économiques » du SCOT
MOINET	François	Conseiller communautaire - Coordonateur du groupe et rédacteur de la synthèse
LUCAS	Bruno	Président de la commission « Habitat-Logement » du SCOT
AMELLER	Charles-Marie	Chambre de métiers et de l'artisanat de St-Céré ; Président de la commission « Transports-Mobilité-Réseaux » du SCOT
MALAVERGNE	Dominique	Maire de Saignes
CHAMAGNE	Pierre	Maire de Padirac
BOUDOU	Jean-Pierre	Adjoint mairie St-Céré
VERDIER	Pierre	Conseiller municipal de Martel
LEVET	Daniel	Adjoint mairie de St-Sozy
POULET	Nicole	Adjointe mairie de Cavagnac
Techniciens		
RACHDI	Myriam	Chargée de mission urbanisme CAUVALDOR/SMPVD
BUISSON	Yves	Directeur Office Tourisme Vallée Dordogne
PECHEUR	Anne-Marie	Directrice Pays Art et Histoire
PUZTELNICK	Guy	Directeur Epidor
MOINOT	Frédéric	Technicien Epidor
ROGER	Christophe	Directeur chambre d'agriculture
PERISSE	Julie	Chambre d'agriculture du Lot
PLANARD	Céline	Chambre de commerce du Lot
POUDRE	Laurent	Chambre de commerce du Lot
Contributeurs		
RAPP	Gilles	DG Andros
MIELVAQUE	Xavier	PGG Sermati
CHASTANET	Benoît	Directeur Ecaussystème
THIVEAUD	François	Assistant social retraité
PAVAN	Pascal	Directeur structure d'insertion
GUERIN	Josette	Propriétaire de gîte
SALAT	Frédéric	Chef d'entreprise

Les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Schéma de cohérence territorial (PADD/ SCOT)

Conformément à l'article L.123-1-3, le projet d'aménagement et de développement durables fixe les objectifs des politiques publiques :

- d'urbanisme,
- du logement,
- des transports et des déplacements,
- d'implantation commerciale,
- d'équipements structurants,
- de développement économique, touristique et culturel,
- de développement des communications électroniques,
- de qualité paysagère,
- de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers,
- de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles,
- de lutte contre l'étalement urbain,
- de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

Le PADD est la réponse politique aux constats effectués dans le diagnostic. Il est une vision du territoire à long terme et constitue une feuille de route pour acter le développement du territoire.

Le Document d'objectifs et d'orientation (DOO) fixe les contraintes nécessaires pour réaliser le PADD.